

Plan quinquennal de développement **Lanaudière** 2007→2012



Conférence
régionale
des élus(es)
CRE Lanaudière



 « Une communauté engagée dans un développement durable,
responsable et solidaire de la région »

Coordination du processus de planification :

Line Painchaud

Rédaction du document :

Pierre Lafontaine, Line Painchaud

Membres de l'équipe ayant participé à l'élaboration des contenus :

Véronique Bélisle, Suzanne Dupuis, Louise Landreville, Marc Valade

Membres du comité de réflexion et d'orientation de la CRÉ qui ont eu le mandat d'accompagner la permanence dans la réalisation du Plan quinquennal :

Joffrey Bouchard, Marc Campagna, Normand Grenier, Mario Harvey, Marie-Christine Laroche, Alain Larue, Richard Marcotte

Réalisation des cartes géographiques :

David Marmen-Vallée

Révision des textes :

Manon Aubin, Monik Breault, Monique Desrosiers, Pierre Lafontaine, Line Painchaud

Coordination graphique :

Pierre Lafontaine

Conception graphique :

Proulx Communications, Repentigny

Photos;

Tourisme Lanaudière
MRC de L'Assomption
CLD de L'Assomption

Impression :

Imprimerie Jacques Ross, Repentigny

ISBN-13 : 978-2-9809621-4-1

ISBN-13 : 978-2-9809621-5-8 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2007

Par souci de protection de l'environnement et dans une perspective de développement durable, ce document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires. Si vous désirez des copies supplémentaires, nous vous invitons à vous rendre sur le site de la CRÉ Lanaudière (www.cre-lanaudiere.qc.ca) où une version en format PDF est disponible.



Conférence régionale des élus(es) Lanaudière

3, rue Papineau, bureau 107, Joliette (Québec) J6E 2K3

Téléphone : (450) 759-4344 ou 1 800 363-8606

Imprimé sur du papier Rolland ENVIRO100, contenant 100% de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo. Procédé sans chlore et fabriqué à partir de biogaz.

Plan quinquennal de développement **Lanaudière** 2007→2012

REMERCIEMENTS

Un gros merci à tous ceux et celles qui ont participé à la Tournée de concertation du printemps 2006 (voir liste des participantEs en annexe).

Ce travail n'aurait pu être possible sans ces personnes, l'objectif visé étant de proposer une vision et un projet de Plan quinquennal qui traduisent les priorités et volonté de faire exprimées lors de ces échanges.

Nous remercions aussi les membres de la Commission économique et de la Commission sociale de la CRÉ, de même que les membres de la Conférence administrative régionale (CAR) qui ont produit des avis préalables à l'adoption du plan quinquennal par le conseil d'administration de la CRÉ.

Le présent document a été féminisé en ayant recours à l'ajout de lettres majuscules pour présenter la forme du « féminin », et ce, de manière à en conserver l'esprit « synthèse ».

*« Une communauté engagée dans un développement durable,
responsable et solidaire de la région »*

Table des matières

Introduction	6
Principes fondamentaux	7
Éléments de méthodologie	8
A. Le contexte	8
B. Les objectifs	8
C. Les principales étapes de la démarche	8
D. La cueillette de données	9
E. La prise en compte des éléments de la loi 34	10

PREMIÈRE PARTIE

Diagnostic et enjeux régionaux	11
1. Éléments statistiques	12
1.1 La démographie	13
1.2 L'éducation	14
1.3 Les revenus	15
1.4 L'emploi et le taux d'activité	16
1.5 L'activité économique	18
2. Tournée de concertation : enjeux régionaux	20
2.1 Le territoire : sa vitalité économique plurielle	21
2.2 L'éducation et la diplomation des jeunes	26
2.3 La formation professionnelle, technique et universitaire en regard des besoins régionaux	28
2.4 Les liens de transport intrarégionaux	30
2.5 Les communications dans la région	32
2.6 La nature et la culture : attachement, attraction et identité	34
2.7 Le bien-être de la population	36
2.8 La concertation intrarégionale, intersectorielle et la participation citoyenne	38



DEUXIÈME PARTIE

Le Plan quinquennal	39
3. Thèmes proposés lors de la tournée de concertation	40
3.1 L'identité régionale	41
3.2 L'innovation	44
3.3 Le développement durable	46
3.4 Trois thèmes fortement liés, mais un seul porteur d'une vision	49
3.5 Qu'en est-il de la place des femmes et de celle des jeunes?	50
4. Proposition d'une approche de prospective territoriale	52
4.1 La démarche prospective	53
5. Une vision et des axes de développement	56
5.1 Portée et sens de la vision, des axes et des objectifs de développement	56
5.2 Énoncé de la vision, des axes et des grands objectifs	58
ANNEXE I	
Membres du C.A., C.E. et comité d'orientation	62
ANNEXE II	
Liste des participantEs à la tournée de concertation régionale	65
ANNEXE III	
Liste des participantEs à la Commission sociale (20 mars 2007) et à la Commission économique (22 mars 2007)	80
ANNEXE IV	
Liste des documents de référence	82
ANNEXE V	
Glossaire	83



Introduction

Dès l'automne 2005, la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière a mis en branle un processus visant à tracer un plan quinquennal de développement pour la région Lanaudière. Dans les faits, il s'agira du troisième exercice de planification du développement régional lanaudois.

Afin de bien asseoir les bases du développement des cinq prochaines années, la CRÉ Lanaudière a procédé à un exercice élaboré visant à bien évaluer la situation régionale actuelle. Dans cette optique, il a été convenu de :

- faire, avec la collaboration de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), un portrait sociodémographique et socioéconomique de la région basé sur les plus récentes mises à jour statistiques;
- tracer des portraits sommaires des différents secteurs d'activités socioéconomiques de la région;
- proposer trois thèmes généraux qui pourraient baliser le développement futur de la région (identité régionale, développement durable, innovation);
- rencontrer tous les secteurs et territoires de la région afin de réaliser une analyse approfondie des enjeux régionaux et d'élaborer le diagnostic de la situation;
- faire un bilan des faits saillants de l'ensemble de ces rencontres afin d'en tirer des éléments communs permettant un développement intégré de l'ensemble de la région.

Sur cette base, 27 rencontres ont été tenues au cours des mois d'avril, mai et juin 2006. Ces rencontres ont permis de rencontrer plus de 300 personnes issues de 31 secteurs socioéconomiques et des six territoires de MRC. Bien que l'objectif visé par le Plan quinquennal de développement ne soit pas de faire le cumul des besoins sectoriels et territoriaux, il était incontournable de s'adjoindre l'expertise de l'ensemble des acteurs régionaux afin de tracer collectivement les balises du développement des prochaines années. **Ainsi, le présent diagnostic s'appuie à la fois sur des données statistiques et des éléments d'observation relevés au fil des rencontres tenues dans l'ensemble de la région.**

De ce fait, la CRÉ Lanaudière considère avoir en main tous les éléments nécessaires pour proposer, dans la dernière section de ce document, un projet de Plan quinquennal qui répond aux enjeux de la région et qui traduit la volonté exprimée par les principaux acteurs du développement.



Principes fondamentaux

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan quinquennal de développement Lanaudière 2007-2012, la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière propose de s'appuyer sur trois principes fondamentaux. Ces principes sont considérés comme des éléments transversaux balisant les actions à mettre de l'avant dans la réalisation des éléments contenus dans le Plan quinquennal. Ces trois principes fondamentaux sont :

- **Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes**
- **Le principe d'équilibre entre le développement économique, le développement social et l'environnement**
- **Le principe d'équilibre entre le développement des différents territoires**

Éléments de méthodologie

A. Le contexte

Dans le cadre de la nouvelle entente signée avec le gouvernement, la CRÉ Lanaudière s'est vu confier le mandat de mener à bien, avec la participation des partenaires régionaux, la réalisation d'un Plan quinquennal de développement pour Lanaudière.

B. Les objectifs

- **Doter** la région d'une vision globale et de nouvelles orientations de développement pour les cinq prochaines années.
- **Rallier** l'ensemble des membres et partenaires de la CRÉ Lanaudière à cette vision commune et à des grands objectifs de développement.
- **Faciliter** ainsi le développement des collectivités de notre territoire par l'arrimage des plans stratégiques et plans d'action des territoires et des différents secteurs, permettant ainsi une cohésion de nos actions et une force d'intervention plus grande et plus efficace.
- **Doter** la CRÉ d'un cadre pour identifier les objets de négociation d'ententes spécifiques et orienter l'allocation des fonds provenant du Fonds de développement régional (FDR).

C. Les principales étapes de la démarche d'élaboration du plan quinquennal de développement 2007-2012

ÉCHÉANCIER	DESCRIPTION	EXPLICATION SOMMAIRE
Étape 1 Automne 2005 Hiver 2006	Élaboration de documents de référence	Réalisation par l'Institut de la statistique du Québec d'un Portrait sociodémographique et socioéconomique de Lanaudière. Réalisation par la CRÉ Lanaudière d'un bilan préliminaire de la PSR 2000-2005. Réalisation par la CRÉ Lanaudière de 25 portraits sectoriels comportant : • état sommaire de la situation du secteur • enjeux et pistes de réflexion. Préparation par la CRÉ de trois thèmes généraux qui pourraient être retenus comme éléments liants pour l'élaboration du Plan quinquennal : • l'identité régionale • le développement durable • l'innovation.
Étape 2 Printemps 2006	Réalisation d'une tournée de concertation régionale	Organisation de rencontres sectorielles et territoriales afin de permettre à l'ensemble des acteurs des différents territoires et secteurs de se prononcer sur : • la situation et les enjeux particuliers de leur secteur ou territoire • les thèmes généraux proposés • les perspectives de développement.

Étape 3 Été et automne 2006	Rédaction d'un projet de Plan quinquennal de développement	À la suite de la tenue des rencontres de concertation et de l'élaboration d'un diagnostic régional, un projet préliminaire de Plan quinquennal est rédigé pour validation auprès du comité d'orientation et de réflexion de la CRÉ.
Étape 4 Hiver 2007	Dépôt du projet au C.A. de la CRÉ et rencontres des commissions sociale et économique de la CRÉ et demande d'avis à la CAR	Convocation des commissions de la CRÉ pour avis : • appropriation du projet de Plan quinquennal • validation et bonification du contenu dans une perspective de consensus multisectoriel régional. Dépôt du projet de Plan quinquennal pour avis à la CAR.
Étape 5 Hiver ou printemps 2007	Adoption du Plan quinquennal de développe- ment 2007-2012 par le C.A. de la CRÉ Lanaudière	À la suite de l'étape de validation par les commissions, il y a eu rédaction finale du Plan quinquennal de développement qui a été soumis, pour adoption, au conseil d'administration de la CRÉ le 17 mai 2007.

D. La cueillette de données

La démarche proposée pour la réalisation du Plan quinquennal fut, tout au long, appuyée par des outils méthodologiques nous permettant de recueillir des éléments d'information comparables et de traiter ces données avec rigueur et objectivité. Voici en résumé la liste des outils utilisés pour accompagner la démarche et soutenir le travail d'analyse :

- documents de référence : portrait statistique et portraits sectoriels réalisés à partir des données du secteur afin de fournir une base de données à jour dans le but de faciliter les échanges et permettre l'identification des enjeux sectoriels et régionaux ;
- cahier des participantEs fourni à l'avance avec recommandations de lecture pour permettre la préparation et pour structurer les rencontres de manière identique pour chacun des groupes ;
- canevas d'entrevues préparé pour les animateurs ou animatrices des rencontres afin de structurer de façon similaire le travail d'animation ;
- une ressource professionnelle externe ayant la responsabilité de la rédaction du projet de Plan quinquennal assiste à toutes les rencontres et est responsable des résumés des rencontres ;
- lecture et validation des résumés par le ou la responsable de l'animation ;
- réalisation de grilles synthèses (outil de travail interne) pour faire ressortir les éléments de diagnostic des rencontres : forces, faiblesses, menaces, opportunités, principaux enjeux, position par rapport aux thèmes, perspectives de développement ;
- rédaction d'un projet de diagnostic régional ;
- lecture par plus de 8 personnes de l'équipe de la CRÉ des résumés, des grilles synthèses et du projet de diagnostic afin de s'assurer que ce dernier reflète bien les propos et enjeux discutés lors des rencontres ;
- plus de quatre rencontres d'équipe afin de proposer une vision, axes et objectifs qui soient le reflet de la volonté exprimée lors des rencontres ;
- documents résumés des rencontres et document de diagnostic régional et d'ébauche du projet de Plan quinquennal présenté au comité d'orientation et de réflexion de la CRÉ.

E. La prise en compte des éléments de la loi 34 (art. 99)

« La Conférence régionale des élus établit un Plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement de la région et en tenant compte en priorité de la participation à la vie démocratique de la région des jeunes et, selon les principes de l'égalité et de la parité, des femmes.

Ce Plan quinquennal de développement doit aussi tenir compte des stratégies et des objectifs régionaux en matière de main-d'œuvre et d'emploi déterminés par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de son territoire et, le cas échéant, du schéma métropolitain d'aménagement et de développement ainsi que des grands enjeux du Plan de développement économique adoptés par la communauté métropolitaine de son territoire. » (art. 99).

Dans son processus d'élaboration du Plan quinquennal de développement pour la région Lanaudière 2007-2012, la CRÉ a mis en place plusieurs moyens afin de respecter l'esprit des éléments proposés dans l'article 99 de la loi 34.

1) Certains portraits sectoriels portaient sur des aspects soulevés par la loi 34. Les portraits pouvaient ainsi permettre aux participantEs d'y référer si nécessaire.

Il s'agit des portraits suivants :

- Communauté métropolitaine (CMM)
- Condition féminine
- Jeunes
- Marché du travail.

Les partenaires ont été invités à prendre connaissance de certains portraits plus spécifiques à leur secteur, et il fut suggéré à tous les partenaires de prendre connaissance du portrait réalisé sur la condition féminine et sur les jeunes.

2) Plusieurs secteurs concernés par les éléments de la loi 34 ont également été rencontrés lors de la Tournée de concertation. Il ne s'agissait cependant pas d'une procédure particulière puisque ces groupes sont au nombre des secteurs structurés et reconnus par la CRÉ :

- Conseil régional des partenaires du marché du travail
- Forum Jeunesse Lanaudière
- Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière.

3) La lecture du présent projet de Plan quinquennal nous permet de croire qu'il ne va pas à l'encontre des priorités et objectifs poursuivis par le Schéma d'aménagement et par le Plan de développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal. De même, il s'inscrit en continuité et en complémentarité avec les stratégies et objectifs régionaux en matière d'emploi déterminés par le Conseil des partenaires du marché du travail.

4) Plus spécifiquement pour les femmes et les jeunes, une attention particulière a été portée en ajoutant deux questions au cahier des participantEs afin de sensibiliser chaque secteur à ce qu'il pouvait entreprendre pour accroître l'équité hommes-femmes ainsi qu'accroître la participation des jeunes.

Par ailleurs, les statistiques produites tout au long du processus ont cherché à présenter des données ventilées selon le sexe, et ce, à toutes les fois qu'elles étaient disponibles.

5) En ce qui a trait au développement durable, nous pensons que la vision proposée va déjà plus loin en prenant directement appui sur le développement durable (voir le libellé de l'énoncé de vision proposé).



Fait de 100% de fibres recyclées
postconsommation

Partie 1

Diagnostic et enjeux régionaux

1. Éléments statistiques



Diagnostic et enjeux régionaux

1. Éléments statistiques

SOMMAIRE GÉNÉRAL

- Importante croissance démographique et poids démographique plus important au sud
- Apport des jeunes et des familles plus important dans les deux MRC du sud et un vieillissement un peu plus important de la population dans les MRC du nord
- Une plus grande proportion de familles que le Québec
- Un revenu annuel moyen des ménages significativement supérieur à celui du Québec dans les MRC du sud, mais inférieur dans les autres MRC
- Une faible proportion de personnes immigrantes et un faible pourcentage de bilinguisme
- La région demeure moins scolarisée que la moyenne québécoise et les jeunes de 15 à 24 ans ne fréquentent pas l'école dans un plus grand nombre
- Le revenu personnel des femmes équivaut à 60 % de celui des hommes dans la région et 64 % au Québec
- La proportion de familles à faible revenu est plus grande dans les MRC du nord et une famille monoparentale sur quatre vit dans une situation de faible revenu
- Plus forte croissance des emplois du Québec
- Un pourcentage de chômage plus faible que la moyenne québécoise sauf dans Matawinie et Montcalm
- Près de 1 travailleur sur 2 ne travaille pas dans la région
- Le PIB de la région est l'un des plus faibles au Québec
- Les dépenses en immobilisation affichent toutefois une forte croissance, la région a accru la valeur de ses exportations, et les dépenses en recherche et développement des entreprises sont également en croissance.

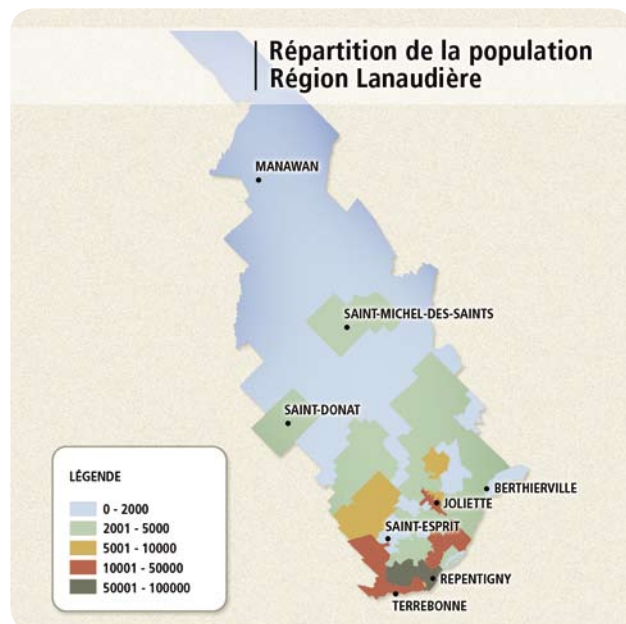
1.1 La démographie

SOMMAIRE

- ➔ **Seconde plus importante croissance démographique du Québec**
 - Solde migratoire positif
 - Taux d'accroissement naturel supérieur à l'ensemble du Québec
- ➔ **Population légèrement plus jeune que l'ensemble du Québec**
 - À ce chapitre, différences entre les MRC de la région
- ➔ **Population immigrante inférieure à celle de l'ensemble du Québec**
- ➔ **Bilinguisme régional inférieur à la moyenne québécoise**

Lanaudière compte la deuxième plus importante croissance démographique du Québec, après la région des Laurentides. Entre 1991 et 2004, Lanaudière a vu sa population augmenter de 20,3 % pour atteindre 413 611 habitants. La plus forte croissance démographique est concentrée dans les MRC Les Moulins, Matawinie et Montcalm.

Cette augmentation démographique est conséquente à deux causes. D'une part, le solde migratoire interrégional est positif dans l'ensemble des MRC et plus particulièrement dans la MRC Les Moulins. D'autre part, le taux d'accroissement naturel de la région est supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Les projections faites par l'Institut de la statistique du Québec laissent supposer que l'évolution démographique de Lanaudière demeurera supérieure à celle de l'ensemble du Québec pour les 20 prochaines années. Le tableau suivant y réfère.



Perspectives de la population 2006-2026, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec

TERRITOIRE	2001	2026	VARIATION 2026 / 2001
De D'Au-ray	39 100	47 919	+22,6
Joliette	55 113	62 613	+13,6
L'Assomption	106 004	115 289	+8,8
Les Moulins	112 347	133 703	+19,0
Matawinie	43 889	56 461	+28,6
Montcalm	39 438	49 371	+25,2
Lanaudière	395 890	465 356	+17,5
Le Québec	7 396 988	8 085 850	+9,3

Sources : Institut de la statistique du Québec

Bien que la population lanaudoise soit légèrement plus jeune que la population de l'ensemble du Québec, cette situation ne s'applique pas de façon uniforme à l'ensemble des territoires de MRC. En effet, les MRC de Joliette, L'Assomption et Matawinie présentent un âge moyen au-dessus de la moyenne régionale et au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec.

En 2001, la population immigrante ne représentait que 2,0 % de la population lanaudoise totale, ce qui est bien inférieur à la moyenne québécoise qui est de 9,8 %. Aussi, la population lanaudoise, dans son ensemble, est largement francophone (67,5 %). Ainsi, le bilinguisme régional (32,5 %) est inférieur à la moyenne québécoise qui se situe à 40,8 %.



Diagnostic et enjeux régionaux

1. Éléments statistiques

1.2 L'éducation

SOMMAIRE



La région est moins scolarisée que l'ensemble du Québec

- Les MRC Montcalm, Matawinie et de D'Au-tray sont moins scolarisées que la moyenne régionale
- La proportion des 15-24 ans fréquentant l'école à temps plein a reculé entre 1996 et 2001
- Les femmes sont plus nombreuses à accéder à la diplomation (secondaire, collégial, universitaire)
- Les hommes sont plus nombreux à détenir un diplôme de métier.

La région Lanaudière est moins scolarisée que l'ensemble du Québec. Bien qu'entre 1996 et 2001, le niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus de Lanaudière a progressé, la région demeure moins scolarisée que l'ensemble du Québec. En 2001, 35,5 % de la population a une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires comparativement à 31,7 % pour l'ensemble du Québec. Seulement 7,8 % des lanaudoisEs sont titulaires d'un grade universitaire comparativement à 14,0 % pour l'ensemble du Québec.

Les MRC de Montcalm, Matawinie et de D'Au-tray sont moins scolarisées que la moyenne régionale. On y trouve une plus forte proportion de 15 ans et plus ayant une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires ainsi qu'une proportion plus faible de titulaires d'un grade universitaire.

Bien qu'il existe peu de différences entre les sexes quant au plus haut niveau de scolarité atteint, on observe que les femmes sont plus nombreuses à détenir un certificat d'études secondaires (21,5 % vs 18,9 % pour les hommes), un certificat ou un diplôme d'études collégiales (15,1 % vs 11,4 % pour les hommes). Cependant, les hommes sont plus nombreux à détenir un diplôme d'une école de métiers (15,2 % vs 9,9 % pour les femmes).

Chez les 15-24 ans, la proportion fréquentant l'école à temps plein a reculé passant de 61,5 % en 1996 à 59,1 % en 2001, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise qui se situe, en 2001, à 60,7 %. Bien qu'entre 1996 et 2001, toutes les MRC ont vu leur taux de fréquentation scolaire diminuer, il existe des écarts entre ces dernières. Les plus forts taux de fréquentation scolaire se retrouvent dans les MRC L'Assomption (62,0 %) et Joliette (61,0 %) comparativement à 56,2 % pour la MRC Montcalm et 53,6 % pour la MRC Matawinie qui présente le taux le plus bas.

Proportion des 15 à 24 ans selon la fréquentation scolaire et le sexe, Lanaudière et l'ensemble du Québec, 2001

LANAUDIÈRE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Ne fréquentant pas l'école	39,8	31,0	35,7
Fréquentant l'école à plein temps	55,0	63,7	59,1
Fréquentant l'école à temps partiel	5,1	5,3	5,2
ENSEMBLE DU QUÉBEC	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Ne fréquentant pas l'école	36,1	30,2	33,2
Fréquentant l'école à plein temps	57,8	63,6	60,7
Fréquentant l'école à temps partiel	6,1	6,2	6,1

Source : Statistique Canada, Recensement 2001

1.3 Les revenus



SOMMAIRE

- ➔ **Revenu annuel moyen des ménages supérieur à la moyenne québécoise**
 - À ce chapitre, grandes différences entre les territoires de MRC
- ➔ **Contrairement au revenu des ménages, le revenu personnel par habitant est inférieur à celui de l'ensemble du Québec**
- ➔ **La proportion des familles à faible revenu est inférieure dans Lanaudière que dans l'ensemble du Québec**
 - Cependant, les MRC Montcalm, Matawinie et de D'Autray affichent des taux de faible revenu supérieurs à la moyenne du Québec
 - Près du quart des familles monoparentales sont à faible revenu.

Selon les relevés statistiques régionaux, le revenu annuel moyen des ménages de la région (51 024 \$) est supérieur à la moyenne québécoise (49 928 \$). Cependant, lorsqu'on observe la situation par territoire de MRC, on constate qu'il existe des disparités entre ces différents territoires. Par exemple, le revenu moyen des ménages dans la MRC Matawinie est de 39 379 \$ comparativement à celui de la MRC Les Moulins qui est de 57 495 \$. **D'ailleurs, nous constatons que le recours à des statistiques ventilées par territoire de MRC est un incontournable pour avoir une vision juste du portrait régional.**

Contrairement au revenu des ménages, le revenu personnel par habitant est inférieur dans Lanaudière (26 679 \$) à celui de l'ensemble du Québec (27 507 \$). Nous pouvons aussi constater que le revenu moyen des femmes (20 077 \$) est inférieur à celui des hommes (33 224 \$). En 2003, dans Lanaudière, le revenu personnel des femmes correspond à 60,4 % de celui des hommes. De 2002 à 2003, on remarque cependant un accroissement plus marqué du revenu personnel des femmes (5,3 %) que de celui des hommes (3,2 %), ce qui est supérieur à la moyenne d'accroissement du revenu des femmes au Québec qui était de 3,8 % pour la même période.

La proportion des familles à faible revenu est inférieure dans Lanaudière que dans l'ensemble du Québec. Cependant, les MRC Montcalm, Matawinie et de D'Autray affichent, à ce chapitre, des taux au-dessus de la moyenne québécoise. Fait à remarquer, près du quart des familles monoparentales sont considérées comme étant à faible revenu.



Diagnostic et enjeux régionaux

1. Éléments statistiques



1.4 L'emploi et le taux d'activité

SOMMAIRE

→ Le taux d'emploi et le taux d'activité de la région sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec

- À ce chapitre aussi, d'importantes différences sont observables entre les territoires de MRC

→ Le taux de chômage régional est inférieur à celui de l'ensemble du Québec

- Cependant, il est supérieur à l'ensemble du Québec dans les MRC Matawinie et Montcalm

→ Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi à temps partiel dans la région

→ Un peu plus de la moitié des personnes occupées travaillent et résident dans la région

- Dans les MRC L'Assomption, Les Moulins et Montcalm, plus d'une personne sur deux travaille en dehors de sa MRC de résidence.

Entre 1996 et 2004, la région Lanaudière a affiché la deuxième plus forte croissance de l'emploi parmi les 17 régions du Québec. Ainsi, le taux d'emploi et le taux d'activité de la région (61,1 %) sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (58,9 %). Cependant, à ce chapitre aussi, des différences importantes existent entre les territoires de MRC. Par exemple, le taux d'emploi, en 2001, dans la MRC Matawinie était de 46,2 % comparativement à 68,7 % pour la MRC Les Moulins, pour la même période.

Taux d'emploi selon le sexe et le groupe d'âge, MRC de Lanaudière, 2001

	DE D'AUTRAY	JOLIETTE	L'ASSOMPTION	LES MOULINS	MATAWINIE	MONTCALM	LANAUDIÈRE	LE QUÉBEC
TOTAL	56,7	56,9	66,2	68,7	46,2	54,6	61,1	58,9
HOMMES	64,4	63,0	72,8	75,2	51,8	62,0	67,7	64,9
FEMMES	49,0	51,3	59,9	62,3	40,5	46,8	54,7	53,2
TOTAL	56,7	56,9	66,2	68,7	46,2	54,6	61,1	58,9
15 À 24 ANS	53,3	52,6	57,0	57,4	45,9	48,7	54,4	53,5
25 ANS +	57,3	57,7	68,1	71,0	46,3	55,5	62,4	59,9

Source : Statistique Canada, Recensement 2001



En 2001, pour ce qui est du taux de chômage, le taux régional (6,7 %) se maintient sous la moyenne québécoise (8,2 %). Cette situation se maintient depuis 1999. Cependant, en 2001, on observait un taux de chômage plus élevé que la moyenne québécoise dans les MRC Matawinie (11,7 %) et Montcalm (9,6 %), tandis que ce dernier était de 5,0 % dans la MRC L'Assomption et de 5,4 % dans la MRC Les Moulins.

Dans la région, plus de 75 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes tandis que près de 60 % des emplois à temps plein sont occupés par des hommes.

Un peu plus de la moitié des personnes occupées travaillent et résident dans la région Lanaudière, cependant, dans les MRC L'Assomption (62,5 %), Les Moulins (68 %) et Montcalm (56,4 %), plus d'une personne occupée sur deux travaille en dehors de sa MRC de résidence. C'est dans la MRC Joliette (74,7 %) que se retrouve le taux le plus élevé de personnes qui résident et travaillent dans la MRC.

Taux de chômage selon le sexe, MRC de Lanaudière et ensemble du Québec

	DE D'AUTRAY	JOLIETTE	L'ASSOMPTION	LES MOULINS	MATAWINIE	MONTCALM	LANAUDIÈRE	LE QUÉBEC
TOTAL	6,4	8,2	5,0	5,4	11,7	9,6	6,7	8,2
HOMMES	6,2	8,0	4,6	5,2	12,4	9,1	6,6	8,7
FEMMES	6,7	8,4	5,5	5,6	10,6	10,2	6,9	7,7

Source : Statistique Canada, Recensement 2001



Diagnostic et enjeux régionaux

1. Éléments statistiques

1.5 L'activité économique

SOMMAIRE

- ➔ **Lanaudière est 11^e sur 17 au chapitre de la croissance du PIB**
 - S'explique en majeure partie par la forte proportion de résidentEs qui travaillent à l'extérieur de la région
- ➔ **Les dépenses en immobilisation affichent une croissance supérieure à celle de l'ensemble du Québec**
- ➔ **Les expéditions manufacturières lanaudoises représentent 2,8 % de l'ensemble des expéditions manufacturières du Québec**
- ➔ **Hausse de 1 % des exportations entre 2001 et 2002**
- ➔ **Forte progression des dépenses en recherche et développement (19,9 % de hausse vs 8,5 % au Québec entre 1998 et 2002)**

Au chapitre de la croissance du PIB de 1997 à 2000, Lanaudière se classe au 11^e rang sur 17 dans l'ensemble du Québec. Ceci s'explique en partie par le fait que le PIB par habitant dans Lanaudière est le plus faible au Québec, en raison de la forte proportion de résidentEs lanaudois qui travaillent à l'extérieur de la région.

Entre 1998 et 2005, les dépenses en immobilisation dans Lanaudière affichent une croissance annuelle moyenne largement supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Le secteur résidentiel représente à lui seul 80,2 % de la valeur des permis de bâtir, enregistrant une forte hausse depuis 2000.

La valeur des expéditions manufacturières s'élève à 3,6 milliards de dollars, ce qui représente 2,8 % de l'ensemble des expéditions manufacturières du Québec. Au chapitre de l'exportation, en 2002, Lanaudière a exporté des biens d'une valeur de 1,2 milliard de dollars. Ces exportations sont dirigées principalement vers les États-Unis dans une proportion de 96,5 %. Lanaudière a connu une hausse sensible de ses exportations entre 2001 et 2002 (1 % en une année et baisse de 1,8 % au Québec). De même, les dépenses en recherche et développement entre 1998 et 2002 ont progressé plus rapidement dans la région (19,9 % vs 8,5 % au Québec).

Tableau synthèse

	POPULATION (2004) NOMBRE	DENSITÉ (2004) HAB/KM ²	TAUX DE CHÔMAGE (2001) %	TAUX D'ACTIVITÉ (2001) %	REVENU PAR HABITANT (2003) \$ CAN	REVENU DES MÉNAGES (2003) \$ CAN
DE D'AUTRAY	40 141	36,7	6,4	60,6	22 684	42 656
JOLIETTE	57 259	136,9	8,2	62,0	30 297	45 720
L'ASSOMPTION	108 205	424,1	5,0	69,7	26 544	60 400
LES MOULINS	121 066	464,2	5,4	72,6	21 992	57 495
MATAWINIE	45 894	4,8	11,7	52,4	21 386	39 379
MONTCALM	41 046	58,0	9,6	60,3	28 401	41 239
LANAUDIÈRE	413 611	33,6	6,7	65,6	26 679	51 024
LE QUÉBEC	7 547 728	5,7	8,2	64,2	27 507	49 498

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada



Fait de 100% de fibres recyclées
postconsommation

Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux



Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Outre les éléments statistiques faisant état de la situation régionale actuelle, la tenue des 27 rencontres sectorielles et territoriales a permis d'établir plusieurs éléments de diagnostic qui, dans le contexte de déterminer une perspective du développement régional pour les cinq prochaines années, permettent de cibler nos principaux enjeux prioritaires.

L'élaboration d'un diagnostic régional est essentielle dans la réalisation d'un plan de développement. Il s'agit de mettre en perspective les forces et les faiblesses identifiées par les acteurs du développement régional tout en soulevant certains enjeux prioritaires et structurants. C'est aussi à partir des éléments du diagnostic qu'il sera possible d'identifier des axes de développement et de déterminer les grands objectifs qui y seront associés.

Ainsi, tant à partir des éléments statistiques contenus dans le Portrait sociodémographique et socioéconomique de Lanaudière (ISQ, janvier 2006) que des faits saillants des rencontres réalisées auprès des secteurs socioéconomiques et des différents territoires, il nous est possible de déterminer certains enjeux prioritaires auxquels il apparaît impératif de s'attarder, notamment :

- **le territoire : sa vitalité économique plurielle** : une région hautement diversifiée dont les caractéristiques territoriales et économiques, mises en convergence entre elles, peuvent représenter une importante force dynamique;
- **l'éducation et la diplomation des jeunes : une région moins scolarisée que l'ensemble du Québec** : un impact important sur le marché du travail;
- **la formation professionnelle, technique et universitaire en regard des besoins régionaux** : une région où l'offre de formation professionnelle, technique et universitaire est soit insuffisante ou encore axée vers des domaines de spécialisation qui ne correspondent pas totalement aux besoins des entreprises de la région;
- **les liens de transport intrarégionaux** : une région où l'étendue des territoires et les différences en termes d'infrastructures et de densité démographique rendent difficile la mise en place de services de transport intrarégionaux adéquats;
- **les communications dans la région** : une région où l'ensemble des territoires est desservi par des journaux locaux, mais dans laquelle aucun médium écrit ne couvre l'ensemble du territoire;
- **la nature et la culture : attachement, attraction et identité** : une région où la nature et la culture sont des points de ralliement de l'ensemble de la communauté;
- **le bien-être de la population** : une région où la réalité socioéconomique et sociodémographique des territoires diversifiés rend inégale l'accessibilité des personnes aux infrastructures de services et implique des réponses différentes aux besoins;
- **la concertation intrarégionale, intersectorielle et la participation citoyenne** : une région où les multiples défis économiques et sociaux nécessitent une réelle concertation horizontale.

2.1 Le territoire : sa vitalité économique plurielle

SOMMAIRE

« Une région hautement diversifiée dont les caractéristiques territoriales et économiques, mises en convergence entre elles, peuvent représenter une importante force dynamique. »



Un territoire diversifié :

- pose le défi de mettre en place des moyens de développement flexibles
- grande diversité des besoins des différents territoires
- nécessité d'une approche globale permettant de répondre à des besoins particuliers
- relever le défi de la croissance en y associant le partage de la richesse et la recherche d'équilibre entre ses territoires.



Situation géographique :

- enclavée entre des régions ressources et la CMM
- double appartenance des MRC du sud
- les MRC de la région ne bénéficient pas des mêmes avantages les unes par rapport aux autres
- difficultés de concertation.



Diversité économique :

- bonne diversité dans le secteur manufacturier
- permet d'être moins soumis aux difficultés d'un seul secteur
- les créneaux d'excellence offrent de bons potentiels de compétitivité
- beaucoup d'exploitation, mais manque d'industries de 2^e et 3^e transformation (secteurs : forêt, agriculture)
- L'économie sociale génère de plus en plus d'emplois.



Difficultés et défis :

- coûts de production élevés par rapport au marché mondial
- accroissement nécessaire de la compétitivité des entreprises et de leur niveau d'innovation
- nécessité de développer davantage de produits à valeur ajoutée
- difficulté d'avoir de la main-d'œuvre formée et qualifiée
- difficultés d'accès au capital de risque pour les entreprises d'économie sociale
- manque de places en hébergement pour supporter les efforts de l'industrie touristique
- transport intrarégional
- pas de centre de congrès dans la région
- pas d'événement rassembleur d'envergure régionale.



Forces :

- secteur manufacturier en croissance et établissement de stratégies de mise en œuvre des créneaux d'excellence
- transformation agroalimentaire (en développement)
- de plus en plus d'animation de milieu en économie sociale (réseautage)
- le secteur touristique représente un fort potentiel pour la région, tant au plan économique, social que culturel et identitaire.



Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux



Dans l'ensemble, la région Lanaudière est reconnue pour la qualité de son environnement, la diversité de ses territoires et la richesse de ses ressources. Cependant, la diversité de ses territoires pose le défi de mettre en place des moyens structurants régionaux flexibles et adaptables à ces différentes réalités. Ainsi, une approche plurielle et horizontale doit être envisagée. Au-delà des prérogatives sectorielles et/ou territoriales, il importe de miser sur la force de l'ensemble dans l'optique de développer une prospective régionale dynamique.

Aussi, la situation géographique et politique de la région présente des particularités desquelles nous devons tenir compte. Enclavée entre des régions dites « ressources » et Montréal, Lanaudière peut sembler, à certains égards, défavorisée en termes de leviers de développement. Outre cet effet d'enclave, deux territoires de MRC (L'Assomption et Les Moulins) sont confrontés à la double appartenance Lanaudière/Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Bien qu'à certains égards, cette double appartenance puisse représenter des avantages en termes de développement économique et social du sud de la région, il en est autrement pour les territoires situés au centre et au nord. Cependant, il faut aussi tenir compte que les MRC du sud ne bénéficient pas, non plus, de certains avantages dont bénéficient les MRC du nord, comme par exemple, le pacte rural ou certains fonds fédéraux réservés à des MRC désignées.

Pour les MRC de D'Au-ray, Joliette, Matawinie et Montcalm, peu d'outils spécifiques s'offrent à elles. Elles ne bénéficient pas des avantages des MRC de la première couronne de Montréal, pas plus que des avantages des régions ressources avoisinantes. Cette situation fait que le développement y est plus laborieux, surtout dans un contexte de mondialisation et de compétitivité. Aussi, ces territoires étant largement agricoles et forestiers (à l'exception de la MRC Joliette qui peut compter sur un tissu commercial et industriel relativement bien développé), la diversification économique peut y apparaître comme étant davantage difficile à implanter.

Ces caractéristiques particulières aux différents territoires ont parfois comme effet d'entraver les efforts de concertation intrarégionale, plaçant, dans certains secteurs, les MRC en compétition entre elles. Dans un tel contexte, il peut parfois être difficile de développer des projets communs structurants pour l'ensemble de la région.

Aussi, de ces différences structurelles naissent inévitablement des différences en termes de besoins de développement. Les MRC L'Assomption et Les Moulins, par exemple, représentent un fort potentiel démographique (55,5 % de la population régionale). De plus, il s'agit des deux seuls territoires où les revenus moyens des ménages dépassent la moyenne régionale. Ainsi, ces MRC voient leurs besoins en termes de développement se situer davantage au niveau de l'implantation de nouvelles infrastructures de services tandis que les besoins des MRC du centre et du nord de la région doivent s'attarder davantage à la dynamisation et à la diversification économique dans un but d'attraction et de rétention des personnes.

On peut donc voir poindre un défi régional en termes de développement. Lanaudière, de par ses diversités est riche, certes, mais son développement doit être axé sur une approche globale en réponse à des besoins particuliers. Toutefois, ces différences entre les territoires de MRC ne doivent pas masquer la force que représente cette diversité. Nombreuses sont les personnes qui nous ont mentionné que ces différences pourraient être la porte ouverte vers une plus grande complémentarité au sein de la région. Dans le contexte de la mondialisation des marchés, il est essentiel que l'ensemble des acteurs du développement puisse miser sur ses forces, les mettre en commun, créer des alliances et développer des stratégies reposant sur la synergie.

Pour ce qui est du secteur économique, Lanaudière possède une grande force, soit celle de sa diversité. Ainsi, la région est moins susceptible d'être lourdement touchée par l'effondrement ou les difficultés d'un secteur en particulier. Malheureusement, cette diversité n'est pas étendue de façon uniforme et homogène sur l'ensemble du territoire. L'exemple des territoires largement forestiers du nord de la région est éloquent. D'une part, très dépendant de l'exploitation et peu équipé en termes d'industries de 2^e et 3^e transformation, l'équilibre y demeure fragile, ce qui est moins le cas pour les secteurs où les industries fabriquent des produits à forte valeur ajoutée.

Pour ces territoires du nord lanauois présentant un caractère hautement forestier, malgré l'apparition d'une plus grande conscience des interrelations des activités en milieu forestier, il semble que certains problèmes persistent de par le fait que la gestion forestière provinciale ne correspond pas aux particularités de la région. Aussi, les récentes sorties publiques effectuées par certains groupes de pression font que l'industrie forestière est pointée du doigt quant à la surexploitation de la ressource. Ceci ajoute à la méconnaissance de la population face à la diversité des activités de ce secteur, ce qui contribue d'une part à la perte de confiance populaire envers les industries forestières de même qu'à une pénurie de main-d'œuvre adéquatement formée. Il est aussi mentionné que le manque de financement rend moins attrayant l'aménagement des forêts privées qui se retrouvent éparpillées sur l'ensemble du territoire, ceci incluant les forêts privées de plus petites superficies qui se retrouvent aussi dans les MRC du sud de la région.

Comme dans les autres secteurs d'activités économiques, la mondialisation des marchés a pour effet que l'industrie forestière régionale souffre du fait que ses coûts de production sont trop élevés et, conséquemment, sa compétitivité devient plus difficile. Il s'agit d'un marché éminemment soumis à la concurrence mondiale. Aussi, la région étant très peu pourvue d'industries de 2^e et 3^e transformation, elle dépend beaucoup d'industries connexes situées à l'extérieur de la région, voire à l'extérieur du Québec. Cette situation n'est pas améliorée par des infrastructures routières qui, de plus en plus, ne répondent plus aux impératifs de l'industrie.

Le secteur manufacturier représente aussi un secteur d'activité économique important dans la région. Qu'il s'agisse de l'industrie du plastique, du meuble, des structures métalliques complexes, etc. il s'agit d'un secteur névralgique en ce qui a trait à la compétitivité de Lanaudière dans l'ensemble du Québec et, aussi, dans le contexte de la mondialisation des marchés. Le secteur manufacturier représente une force de la région pour ce qui est de sa diversité économique.

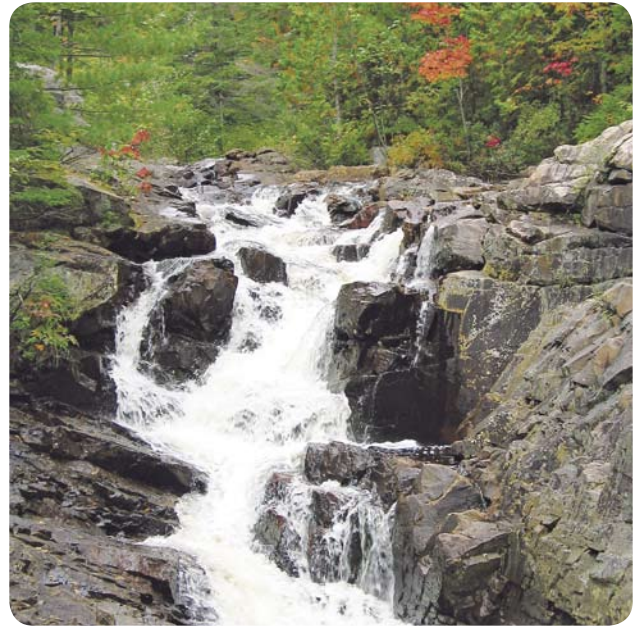
De plus, la mise en place de créneaux d'excellence dans certains secteurs à plus forte concentration de main-d'œuvre et représentant un grand potentiel en termes de valeur ajoutée, a permis d'intéressantes avancées du côté de la concertation régionale entre les entreprises de différents secteurs et/ou d'un même secteur. Ceci a permis, entre autres, à certaines entreprises des secteurs porteurs de la région (créneaux d'excellence) de se structurer davantage afin de se tailler une place plus intéressante sur le marché national et international, et ce, malgré la forte compétition qui y prévaut.

Impossible de nier que la mise en place des créneaux d'excellence dans la région est porteur d'un grand potentiel pour les entreprises de ces secteurs. Il s'agit d'importants catalyseurs économiques forts en termes de compétitivité. Aussi, la concertation entre les entreprises permet d'augmenter le potentiel de leadership de l'industrie manufacturière au plan régional.



Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux



Cependant, comme nous pourrions le constater dans de nombreux domaines, le secteur manufacturier n'est pas épargné par le manque important de main-d'œuvre qualifiée. Ce manque de main-d'œuvre représente une entrave au développement de la compétitivité et à l'innovation. D'autant plus que les nouvelles technologies commandent davantage de formation et de mises à jour des connaissances techniques des travailleurs et travailleuses. Il importe donc constamment, pour les entreprises, de mettre en place des stratégies soutenues et intégrées pour améliorer la formation en entreprise. De même, les efforts doivent être poursuivis afin d'accroître le niveau de compétitivité des entreprises, de relever leur niveau d'innovation et d'encourager leur développement par l'identification de nouveaux marchés et l'accroissement des exportations régionales.

Pour les territoires à fort potentiel agricole, la mondialisation des marchés apporte aussi son lot de difficultés. Baisse de la compétitivité, coûts de production trop élevés, baisse des profits nets et pressions pour développer davantage la zone blanche, sont autant d'éléments qui freinent le dynamisme de cet important secteur d'activité économique. Ceci a déjà commencé à démontrer des conséquences directes comme le désintéressement des jeunes à la profession agricole, la vente de plus en plus fréquente de fermes familiales et leur transformation en fermes à grande échelle, etc. Ainsi, de plus en plus de producteurs agricoles songent à se tourner vers la transformation de leurs produits. Cette pratique à valeur ajoutée pourrait faciliter l'achat et la consommation locale, tout en représentant un moyen d'être davantage indépendants dans le contexte actuel d'élargissement des marchés.

Aussi, de nombreux efforts sont faits afin de mettre à l'avant-plan le développement des activités bioalimentaires dans la région. De plus en plus, ces pratiques suscitent l'engouement de la population régionale, mais ne sont pas encore suffisamment connues de l'ensemble du Québec. Il s'agit d'un créneau porteur qui semble bien s'allier avec le caractère agricole de certaines parties du territoire. De plus, l'échange d'expertise entre les entreprises de transformation agroalimentaire et les producteurs agricoles est perçu comme une activité qui doit être poursuivie.

Dans l'ensemble des secteurs de l'activité économique, il importera donc de développer des projets novateurs, voire audacieux, s'inscrivant dans la dynamique de développer de façon originale le potentiel de compétitivité de la région face au marché mondial.

Au chapitre plus particulier du secteur de l'économie sociale, bien qu'il soit un porteur de plus en plus important de création d'emplois, l'accès au capital de risque y est difficile et pose un problème à l'émergence de nouvelles entreprises. Les critères appliqués par les institutions financières sont ceux qui sont appliqués à l'économie de marché, ce qui ne correspond pas à la réalité des entreprises d'économie sociale. Ainsi, la création d'un fonds régional d'économie sociale serait considérée comme un pas vers l'accès au capital de développement.



Depuis quelques années, le secteur de l'économie sociale bénéficie davantage d'animation de milieu dans les différents territoires de la région, ce qui permet de développer du réseautage d'entreprises, des mesures de soutien aux secteurs et de la formation adaptée. Cependant, la précarité des entreprises d'économie sociale a pour effet l'augmentation de l'épuisement des porteurs et des administrateurs et administratrices d'entreprises avec, comme double incidence, la difficulté de recrutement de la relève. Aussi, la concertation de ce secteur est peu soutenue financièrement, ce qui fragilise la consolidation et le développement de ce dernier.

Pour l'ensemble du territoire Lanaudois et de ses constituantes, le secteur touristique est, à de nombreuses reprises, cité comme étant porteur de développement horizontal touchant l'ensemble des secteurs d'activités. Ainsi, le développement de l'industrie touristique est perçu comme un pivot au développement de l'ensemble des infrastructures de la région (réseau routier, transport collectif, attraits régionaux), ce qui représente autant d'opportunités pour favoriser l'attraction et la rétention des personnes dans la région. Pour plusieurs, le développement d'une vision commune et partagée du tourisme régional est essentiel.

Le développement de projets régionaux communs, mettant à contribution l'ensemble des potentiels de la région apparaît ainsi comme une prémisses au développement. La région ne possède pas de centre de congrès et les infrastructures en hébergement y sont trop peu développées, ce qui nuit à l'implantation et au développement d'événements rassembleurs régionaux. Ceci a, semble-t-il, un impact important quant au développement du sentiment d'appartenance à la région et à l'identité régionale. Le développement touristique régional apparaît donc comme indispensable pour l'ensemble de la région, et ce, dans l'ensemble des sphères socioéconomiques. Nous y reviendrons d'ailleurs au point 2.6 qui traite davantage des attraits régionaux.

Ainsi, dans l'ensemble de la planification de son développement, Lanaudière doit relever le défi de la croissance en y associant le partage de la richesse et l'équité entre ses territoires. Travailler à la réduction des écarts entre les territoires et les populations est un défi qui devient de plus en plus incontournable. On ne parle plus que d'une région parmi d'autres régions.

On parle d'une région dans le contexte d'un marché mondial, ce qui demande d'importants efforts concertés afin d'accroître la compétitivité Lanaudoise.



Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux

2.2 L'éducation et la diplomation des jeunes

SOMMAIRE

« Une région moins scolarisée que l'ensemble du Québec : un impact important sur le marché du travail. »



Une région moins scolarisée que l'ensemble du Québec :

- préoccupation de l'ensemble des secteurs socioéconomiques
- important impact sur le secteur économique par le manque de main-d'œuvre qualifiée
- cause indirectement la création d'emplois moins bien rémunérés
- nuit aux efforts d'attraction et de rétention d'une main-d'œuvre qualifiée
- beaucoup de décrochage
- manque de valorisation de la diplomation
- le nombre important d'emplois disponibles dans la région attire de plus en plus précocement les jeunes vers le marché du travail (freine la poursuite de l'apprentissage scolaire)



Croissance des problèmes des jeunes :

- itinérance
- toxicomanie
- jeunes filles en situation de grossesse
- phénomène des gangs de rue en croissance sur le territoire
- manque d'accès à du logement de qualité
- augmentation de l'abandon des parents face aux problèmes vécus par leurs jeunes
- nombreux jeunes en situation de faible revenu.

Comme nous avons pu le constater plus avant, la région Lanaudière est moins scolarisée que l'ensemble du Québec. De plus, chez les 15-24 ans, la proportion fréquentant l'école à temps plein a reculé passant de 61,5 % en 1996 à 59,1 % en 2001, ce qui est inférieur à la moyenne québécoise qui se situe, en 2001, à 60,7 %. Ces constats ont été relevés à de nombreuses reprises lors des rencontres sectorielles et territoriales.

Il semble que les jeunes lanaudois décrochent de l'école de façon importante. Ce constat en inquiète plusieurs. Outre le fait qu'une telle situation ait pour effet de réduire les chances d'accéder à des emplois de qualité, cette situation de décrochage comporte des impacts sociaux importants. La famille, les organisations communautaires, les services sociaux, les municipalités, tous ressentent les effets du désintérêt des jeunes face à la formation.



De plus, outre le décrochage en tant que tel, il semble que les jeunes soient de moins en moins conscients de l'importance de l'obtention d'un diplôme. Il n'est pas rare, semble-t-il de voir certains quitter l'école à quelques mois de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Au-delà du seul désintérêt des jeunes, d'autres éléments pourraient expliquer cette situation. Entre autres, certainEs intervenantEs ont mentionné que le manque de main-d'œuvre en entreprise pourrait expliquer, en partie, cet état de fait. Il semble, en effet, que certains employeurs offrent de nombreux emplois à temps partiel à de jeunes étudiants et que, les besoins étant grands, ces derniers exigent de plus en plus d'heures de travail de la part des jeunes, qui finissent souvent par ne plus avoir la possibilité de concilier travail et études. Ainsi, les causes au décrochage semblent être multiples et une investigation plus poussée permettrait sans doute, de mettre en place diverses mesures visant à favoriser le maintien des jeunes en milieu scolaire.

La faible qualification des jeunes risque fort d'avoir un impact important sur le marché du travail. Une qualification déficiente encourage le développement d'emplois moins rémunérés et, de surcroît, nuit aux efforts d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.

Aussi, il semble qu'une tendance se dessine quant à l'abandon scolaire avant l'obtention d'un diplôme de niveau supérieur. Dans la mentalité populaire des jeunes, il semble que le diplôme d'études secondaires soit le seul but à atteindre. Au-delà du cinquième secondaire, on remarque une certaine tendance (particulièrement chez les jeunes garçons) à se diriger immédiatement vers le marché de l'emploi. Le grand nombre d'emplois disponibles leur permettant un accès relativement facile, ces derniers ont tendance à privilégier le relatif confort de l'apport financier à l'effort nécessaire à la poursuite des études à un plus haut niveau.

Outre le décrochage scolaire, un autre phénomène, intimement lié, est en apparition. En effet, il semble que de plus en plus, il soit question de ce que certains nomment le « décrochage parental ». Les activités professionnelles et la nécessité croissante pour les parents d'avoir recours à deux emplois pour subvenir aux besoins familiaux, juxtaposées aux problèmes vécus par les jeunes expliquent en partie cette situation. D'ailleurs, loin de se résorber, les problèmes vécus par les jeunes semblent croître. Non seulement le décrochage scolaire est-il en augmentation, mais il y a davantage de jeunes adolescentes qui sont en situation de grossesse, davantage de jeunes qui, avec de très faibles revenus, n'ont pas accès à un logement de qualité, la consommation de substances illicites est en augmentation et le problème de l'itinérance de ces derniers est de plus en plus visible sur le territoire. Le phénomène des « gangs de rue » a aussi fait son apparition dans la région, la proximité de Montréal favorisant cette migration problématique.



Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux

2.3 La formation professionnelle, technique et universitaire au regard des besoins régionaux

SOMMAIRE

« Une région où l'offre de formation professionnelle, technique et universitaire est soit insuffisante ou encore axée vers des domaines de spécialisation qui ne correspondent pas aux besoins des entreprises de la région. »



Offre de formation professionnelle, technique et universitaire insuffisante :

- les employeurs ont des difficultés à combler leurs besoins de main-d'œuvre qualifiée
- les domaines de formation offerts en région ne correspondent pas aux besoins des entreprises d'ici
- beaucoup de jeunes se dirigent vers les sciences humaines
- pas de programmes universitaires complets (baccalauréat) dans la région
- manque de centres de recherche et de transfert technologique



Changements dans la « culture du travail » :

- manque de valorisation des emplois dits traditionnels
- l'attitude des jeunes face au travail change



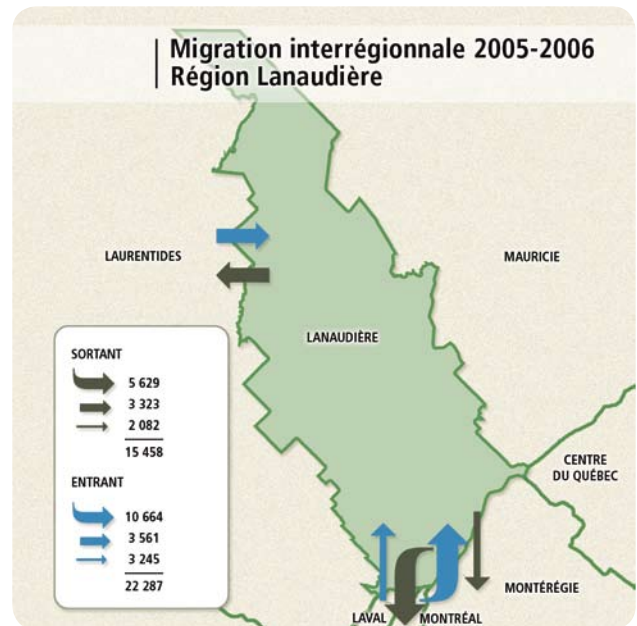
Exode de la main-d'œuvre qualifiée vers les régions ressources ou les centres urbains :

- meilleure rémunération à l'extérieur de la région, parfois à quelques kilomètres seulement
- manque de structures d'accueil pour les personnes immigrantes dans la région
- difficultés de reconnaissance des acquis des personnes immigrantes
- attraction et rétention difficiles.

Comme nous le mentionnions, les possibilités d'emploi sont importantes dans la région Lanaudière et l'offre y est diversifiée. Cependant, quelques facteurs font que les employeurEs ont de la difficulté à combler leurs besoins en termes de main-d'œuvre. Comme il en a déjà été question, la région Lanaudière est moins scolarisée que l'ensemble du Québec. Outre ce seul fait, de nombreux intervenantEs provenant, entre autres, du secteur économique font remarquer que l'offre de formation professionnelle et technique est, soit insuffisante ou encore axée vers des domaines de spécialisation qui ne correspondent pas aux besoins des entreprises présentes sur le territoire lanau- dois. Cette situation fait que, d'une part, les employeurEs de la région doivent attirer une main-d'œuvre provenant de l'extérieur de Lanaudière et, d'autre part, les personnes formées dans la région doivent migrer vers d'autres régions où l'offre d'emploi correspond à leur formation.

Aussi, il est souvent mentionné qu'il y a un manque de valorisation des emplois dits traditionnels qui occupent une grande part du marché dans Lanaudière. Les industries de l'agriculture, du meuble ou de la transformation agroali- mentaire pour ne citer que celles-ci, voient leur popularité en baisse par rapport aux secteurs des sciences humaines qui, semble-t-il, attirent davantage les étudiants.

Il en va de même dans d'autres créneaux dont celui des structures métalliques complexes qui ne sont pas, non plus, supportés par une offre de formation adéquate pour répondre à leurs besoins. Aussi, dans un tel créneau hautement spécialisé, les besoins s'étendent au-delà d'une main-d'œuvre technique. À part des points de service offrant des programmes de formation restreints, la région Lanaudière ne possède pas d'université ou de programmes universitaires complets permettant l'obtention du bacca-



lauréat dans des spécialités concordantes à l'offre d'emploi régionale. De plus, pour les créneaux davantage spécialisés, le manque de centres de recherche et d'innovation et les lacunes en termes de structures permettant le transfert technologique sont perçus comme autant d'entraves à leur développement.

Aussi, dans les cas où l'offre de formation est disponible en région, le fait que la région Lanaudière soit enclavée entre des régions ressources et Montréal où les salaires sont davantage élevés, fait que la main-d'œuvre formée présente un haut taux de migration hors-région. De ce fait, le problème est double : on manque de main-d'œuvre qualifiée et lorsque cette dernière est disponible, elle se tourne vers des régions où les emplois sont davantage rémunérés. Cette situation d'exode de la main-d'œuvre est particulièrement présente dans les territoires de MRC qui sont directement limitrophes, par exemple dans la MRC de D'Autray qui borne la Mauricie, région ressource reconnue. Parfois, des industries similaires à celles présentes sur le territoire lanaudois, mais bénéficiant du soutien réservé aux régions ressources, se retrouvent à quelques dizaines de kilomètres seulement, ce qui incite la main-d'œuvre qualifiée à aller y travailler.

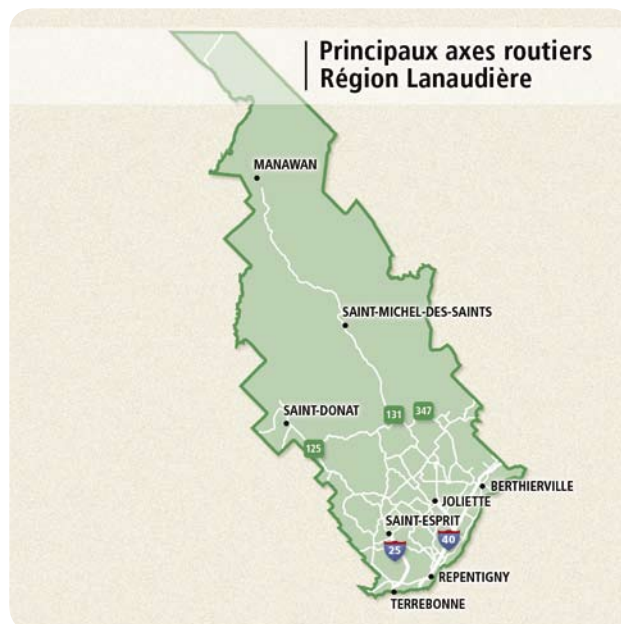
Il a aussi été mentionné que l'apport de l'immigration est souhaitable en termes de main-d'œuvre disponible. Cependant, les structures d'accueil à l'immigration sont insuffisantes dans la région et la reconnaissance de la formation et des acquis des personnes immigrantes est difficile. L'assouplissement des règles et le soutien à l'accueil des immigrantEs représentent donc une piste à explorer.



Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux

2.4 Les liens de transport intrarégionaux



SOMMAIRE

« Une région où l'étendue des territoires et les différences en termes d'infrastructures et de densité démographique rendent difficile la mise en place de services de transport intrarégionaux adéquats. »



Manque de services de transport intrarégionaux :

- grandes différences entre les territoires (démographie, étendue, infrastructures)
- transport davantage développé vers Montréal
- problèmes plus aigus dans les MRC du nord de la région
- manque de moyens financiers des municipalités pour supporter le financement des infrastructures de transport
- faible densité démographique = moins d'achalandage des services
- difficultés à développer une « culture d'utilisation des transports collectifs »
- grand impact quant à l'accessibilité aux services, à l'école et au travail sur les territoires à moins forte densité ou auprès de certains groupes moins mobiles ou moins favorisés de la population
- a un impact sur la migration des personnes des milieux ruraux vers les centres urbains (dévitalisation des milieux).

Comme il en a largement été question jusqu'à présent, la région Lanaudière présente un territoire hautement diversifié à de nombreux égards. L'étendue des territoires, les grandes différences en termes d'infrastructures et de densité démographique font qu'il a été difficile, jusqu'à présent, de doter la région de services de transport intrarégionaux adéquats. Ceci est une préoccupation largement partagée par l'ensemble des acteurs socioéconomiques de la région.

Jusqu'à présent, les liens de transport se sont davantage développés entre Lanaudière et Montréal. Aussi, les récentes annonces concernant la construction du pont de l'autoroute 25 et l'arrivée prochaine du train de banlieue reliant les MRC du sud de la région à l'est de l'île de Montréal constituent de nouvelles avancées qui, selon plusieurs, peuvent être perçues comme étant des opportunités de développement pour le transport à l'intérieur même de la région.



Nonobstant ces récentes annonces, il appert que les MRC du nord de la région vivent de grandes difficultés en termes de transport. Un des problèmes vient du fait que les coûts nécessaires au développement du transport collectif dans ces territoires sont supérieurs aux moyens des municipalités (et par conséquent des MRC) à les assumer. Aussi, la faible densité démographique fait qu'il est impossible, ou à tout le moins difficile, d'assurer un achalandage suffisant pour justifier les dépenses à encourir. Ainsi, certains essais effectués par le Conseil régional de transport à la mise en place de nouvelles lignes de transport collectif se sont avérés impossibles à supporter financièrement.

Largement rurales, les MRC du nord lanauois ne possèdent pas une « culture » de transport collectif. L'utilisation de l'automobile y demeure le choix « historique » qui fut privilégié. Cependant, pour certains groupes, le défi est grand en termes d'accessibilité à l'ensemble des services (services de santé, écoles, emplois, etc.). C'est le cas, entre autres, pour les jeunes et les personnes âgées. Dans le cas des premiers, c'est l'accès aux études et/ou à l'emploi qui devient difficile et, pour les seconds, c'est souvent l'accès aux services de santé et sociaux qui se voit restreint. Dans certains cas, le déficit en termes de transport collectif peut se traduire par un exode vers les centres urbains où l'accessibilité est plus facile. Ceci risque fort de se traduire par une désagrégation du tissu social des territoires à plus faible densité démographique et d'une perte importante de capital humain.



Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux

2.5 Les communications dans la région

SOMMAIRE

« Une région où l'ensemble des territoires est desservi par des journaux locaux, mais dans laquelle aucun médium écrit ne couvre l'ensemble du territoire. »



Difficultés à développer les communications dans la région:

- aucun médium écrit ne couvre l'ensemble de la région
- la population n'a accès qu'à des informations parcellaires
- nuit au développement de l'identité régionale et parcellaire le sentiment d'appartenance
- renforce le clivage entre les territoires de la région
- seules deux radios régionales couvrent presque entièrement le territoire
- désagrégation des télécommunications par l'apparition des grands holdings de communication
- le réseau « large bande » (Internet) n'est pas disponible partout
- la câblodistribution n'est pas disponible partout.

Toujours en situation d'enclave, la région Lanaudière éprouve des difficultés en termes de communications intrarégionales. Bien que l'ensemble des territoires soit desservi par des journaux locaux, aucun médium écrit ne couvre l'ensemble de la région. Ainsi, les informations auxquelles les différents territoires ont accès sont, dans la grande majorité des cas, parcellaires. Ce manque au chapitre des communications a maintes fois été cité comme étant un frein important au développement de l'identité régionale et du sentiment d'appartenance à la région. Au-delà des grandes annonces gouvernementales concernant la région Lanaudière, les gens du sud de la région reçoivent des informations sur ce qui se passe au sud et les gens du nord reçoivent des informations sur ce qui se passe au nord.

De nombreuses personnes ont mentionné que cette lacune avait un effet de renforcement du clivage entre les MRC du sud et les MRC du centre et du nord de la région. De plus, la proximité de Montréal et la double appartenance des MRC L'Assomption et Les Moulins font que, pour plusieurs personnes, habitant ces MRC, leur appartenance va davantage à « la région de Montréal » qu'à la région Lanaudière. Pour les personnes habitant le centre et le nord de la région, cette situation a pour effet que leur sentiment d'appartenance se bâtit davantage autour de leur municipalité, de leur MRC ou de leur voisinage immédiat.

Pour les organisations socioéconomiques couvrant l'ensemble du territoire lanaudois, cette lacune dans les communications écrites pan-régionales pose aussi des problèmes. Faire l'annonce d'un nouveau service, d'une nouvelle ou d'un événement requiert invariablement la tenue de trois conférences de presse (MRC L'Assomption, MRC Les Moulins et MRC Joliette). Il en va de même lors de l'émission de communiqués de presse où l'emplacement du siège social de l'organisation fait office de légitimité de parution.



Actuellement, Lanaudière est desservie par deux radios régionales. Une radio commerciale (M 103,5) et une radio communautaire (CFNJ 99,1Mhz). Ces deux stations à vocations différentes couvrent la presque totalité du territoire. La mise en service d'une seconde antenne de diffusion à Saint-Zénon permet maintenant à CFNJ d'avoir une couverture de l'ensemble du territoire. Le M 103,5, quant à lui, possède des studios à Joliette ainsi qu'à Repentigny, ce qui permet une nouvelle couverture intrarégionale.

Pour ce qui est des télévisions communautaires jadis très présentes dans la région, la concentration médiatique vers les grands holdings (entre autres Québecor-Médias) a eu pour effet la disparition d'une d'entre elles (CTL Joliette), la diminution du contenu régional pour une autre (VOX Terrebonne) et la précarisation financière des autres (CTRB Berthier et CTB Saint-Gabriel-de-Brandon).

La région Lanaudière vit aussi d'autres difficultés au chapitre des communications, entre autres, en ce qui a trait à l'accessibilité du réseau large bande dans les petites municipalités rurales. Bien que l'accès Internet soit de plus en plus répandu, il demeure souvent l'apanage de l'accès à basse vitesse. Soit l'accès à la câblodistribution n'est pas présent, soit les lignes téléphoniques sont trop vétustes pour permettre l'accès haute vitesse. Les récents développements du réseau de fibre optique via le réseau des commissions scolaires ont permis aux municipalités d'avoir accès à la large bande, mais ce service ne s'étend pas à l'ensemble de la communauté. Seuls les centres davantage urbains voient l'accès large bande répandu à leur population.



Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux

2.6 La nature et la culture : attachement, attraction et identité

SOMMAIRE

« Une région où la nature et la culture sont des points de ralliement de l'ensemble de la communauté. »

- **La nature et la culture comme point de ralliement régional :**
 - concept intégrateur et structurant qui contribue fortement au développement de l'identité régionale
 - représente l'attachement à la région
 - représente un important pôle d'attraction pour la région
- **La culture :**
 - génératrice d'importantes retombées économiques
 - les investissements régionaux dévolus au secteur culturel sont inférieurs à la moyenne québécoise
 - les artistes sont très formés, mais peu rémunérés
 - la culture régionale n'est pas que l'art traditionnel, des nouveaux créneaux novateurs sont en émergence
 - les musées sont méconnus
 - grand potentiel du patrimoine architectural
- **La nature :**
 - omniprésence des attraits naturels sur l'ensemble du territoire régional
 - la préservation des paysages est considérée comme incontournable
 - éco-tourisme, vélo-tourisme en développement

- **Le tourisme :**
 - le concept identitaire nature-culture est la plaque tournante du développement touristique
 - manque d'infrastructures en hébergement touristique (trop peu de chambres disponibles)
 - le développement de l'industrie touristique est important pour la région
 - le développement de nouvelles avenues touristiques dans une perspective de protection de l'environnement est structurant
 - le développement touristique a un impact sur plusieurs secteurs d'activités (ex : l'immigration, l'attraction, la migration positive et la rétention des personnes)
- **L'environnement :**
 - la protection des milieux, la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la beauté des paysages et le respect de l'environnement au sens large sont des préoccupations importantes
 - le développement des entreprises d'enfouissement et l'importation de déchets sont des préoccupations importantes
 - le rejet dans l'air de particules fines dû à la recrudescence du chauffage au bois présente un problème dans certains territoires
 - la qualité de l'environnement est perçue comme transversale à l'ensemble des efforts de développement.

À de nombreuses reprises, il a été mentionné que le caractère « nature-culture » de la région Lanaudière soit un important point de ralliement régional. Bien que dissociables entre elles, ces caractéristiques sont partie intégrante de l'image régionale. Pour plusieurs, il s'agit d'un concept intégrateur et structurant qui pourrait devenir la pierre d'assise de l'identité de la région.

Le secteur de la culture à lui seul génère d'importantes retombées économiques. À titre d'exemple, en seulement cinq semaines d'activités, le Festival international de Lanaudière génère 5,3 M\$. Pourtant, les investissements publics dans la culture lanaudoise sont bien en deçà des investissements consentis en moyenne au Québec. En 2005, les investissements consentis à la région étaient de 14,84 \$ per capita, alors qu'ils étaient de 278,47 \$ per capita pour la région de Québec.

Outre le financement de la culture dans son ensemble, les artistes de la région sont très formés (niveaux d'études supérieurs), mais très peu payés. Aussi, même dans des organisations plus structurées, les emplois sont souvent précaires et sous-payés. Historiquement, la région a davantage focalisé sur l'art traditionnel alors que le secteur culturel régional regorge maintenant d'artistes oeuvrant à des disciplines en émergence et novatrices. La région Lanaudière compte aussi sur l'existence d'un parc muséal qui, malgré l'intérêt de ses collections se voit très peu soutenu financièrement.

Peu importe où l'on se trouve dans Lanaudière, la nature y est omniprésente. La région borde le fleuve Saint-Laurent, de nombreuses rivières et de nombreux lacs bordent les routes, il persiste encore de vastes étendues de forêts d'accès facile et d'attrait indéniables. Les richesses naturelles du territoire lanaudois le placent, selon plusieurs, dans une position enviable par rapport à nombre d'autres régions. La préservation des paysages est souvent nommée comme étant un incontournable à la préservation de ce caractère distinctif régional. Selon plusieurs, le concept « nature-culture » revêt un caractère éminent en tant qu'attrait touristique d'autant que, jumelé à la valeur du patrimoine architectural important de la région, il devient un pôle d'attraction touristique important. Aussi, de nouvelles avenues touristiques sont envisagées, soit l'aventure douce, l'éco-tourisme, le vélo-tourisme et le tourisme de santé.

Cependant, bien que l'attrait touristique régional soit présent et qu'il fasse l'objet de projets de développement, l'offre en hébergement demeure insuffisante pour répondre à la demande. Dans le seul cas du Festival international de Lanaudière, l'offre en hébergement ne comble pas la demande, ce qui sous-tend que du navettage soit souvent nécessaire entre les régions périphériques et Joliette. D'ailleurs, au chapitre du développement touristique, il a

été nommé un manque de concertation politique entre les différents paliers de décision (municipalités, MRC, région, ministères) qui a pour effet de susciter un développement disparate.

Pourtant, comme il en a été question plus avant, le développement touristique est perçu comme étant essentiel au développement de la région et on lui reconnaît la capacité d'avoir un impact sur plusieurs secteurs d'activités en améliorant la reconnaissance de Lanaudière à l'intérieur et à l'extérieur de la région. À ce sujet, il a souvent été mentionné que Lanaudière est peu ou mal connue à travers le Québec. Ceci a des effets à de nombreux égards dont ceux de l'immigration, de l'attraction et de la migration positive et de la rétention des personnes dans la région.

Le bien-être d'une communauté et sa richesse passent aussi par la qualité de l'environnement. Ainsi, la protection des milieux, la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la beauté des paysages et le respect de l'environnement au sens large sont des préoccupations très présentes pour l'ensemble des personnes que nous avons rencontrées. Des inquiétudes ont été rapportées quant aux changements climatiques, à la qualité de l'air en milieu urbain, la protection de la biodiversité, la protection des habitats naturels, etc. Aussi, le développement des entreprises d'enfouissement et l'importation de déchets sont des préoccupations importantes, entre autres, pour les territoires des MRC Joliette et de D'Autray.

Pour les MRC situées plus au sud, les concentrations démographiques font que le rejet dans l'air de particules fines dû à la recrudescence du chauffage au bois soit un problème non négligeable. Ceci, jumelé aux rejets automobiles, causent en de nombreuses occasions, l'apparition de « smog » sur un territoire où, il y a quelques années à peine, il était absent.

À de nombreuses reprises, il a été mentionné que la qualité de l'environnement est indissociable de l'ensemble des autres sphères d'activités. Il s'agit d'un élément transversal à l'ensemble du développement régional. Dans une perspective de développement durable, responsable et équitable, le souci de l'environnement ne peut être écarté et, dans l'ensemble des secteurs socioéconomiques et des territoires, la préoccupation environnementale est présente.



Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux

2.7 Le bien-être de la population

SOMMAIRE

« Une région où la réalité socioéconomique et sociodémographique des territoires diversifiés rend inégale l'accessibilité des personnes aux infrastructures de services et implique des réponses différentes aux besoins. »

➔ **Des territoires et des disparités larges :**

- disparités territoriales, de moyennes d'âge, de revenus, d'accessibilité au logement, etc.
- disparités dans l'accessibilité aux services
- disparités de la richesse relative et des indices de faible revenu des MRC :
 - MRC Matawinie : très défavorisée
 - MRC de D'Autray, Joliette et Montcalm : défavorisées
 - MRC Les Moulins : favorisée
 - MRC L'Assomption : très favorisée

➔ **Moins de densité démographique = moins d'accès aux services :**

- impacts sur la migration des personnes vers les centres urbains et dévitalisation des milieux ruraux :
 - familles
 - jeunes
 - aînés
 - personnes handicapées
- impacts sur la communauté de Manawan :
 - revenus plus faibles
 - espérance de vie moindre

➔ **Davantage de problèmes sociaux :**

- accélération du désengagement de l'État
- recul des actions préventives
- mondialisation des marchés et augmentation du coût de la vie
- difficultés à obtenir des leviers de développement local
- manque de financement des services de santé et sociaux
- questionnement quant aux rôles et mandats des organismes communautaires

➔ **Infrastructures sociocommunautaires (loisirs) :**

- les infrastructures de loisirs sont davantage présentes en milieux urbains
- manque d'animation « organisée » en milieu rural
- épuisement des bénévoles et manque de relève.

Force est de constater que Lanaudière est une région où l'on retrouve plusieurs réalités différentes. Nous avons largement fait état des disparités territoriales en tant que telles, mais ces disparités touchent aussi les moyennes d'âge, de revenus, d'accessibilité au logement, etc. Les importantes différences de densité démographique entre les territoires situés au sud de la région et les MRC du nord représentent un défi, entre autres, en termes d'accessibilité à l'ensemble des services. Dans les MRC à plus forte densité, il y a davantage de services de proximité et les facilités de transport y sont plus présentes. Dans les MRC du nord de la région (en excluant l'agglomération joliettaise), les points de services sont plus distancés les uns des autres et les infrastructures de transport collectif y sont peu développées. Ceci s'applique à l'ensemble de la desserte gouvernementale (emploi, santé et services sociaux, institutions d'enseignement supérieur, etc.).

comté de la région Lanaudière, les MRC de D'Autray, Joliette et Montcalm sont considérées comme défavorisées, la MRC Matawinie est considérée comme très défavorisée alors que les MRC L'Assomption et Les Moulins sont considérées respectivement comme étant très favorisée et favorisée. On peut donc constater que la pauvreté est inégalement répartie sur le territoire lanaudois.

Il en est de même pour les indices de faible revenu. Les MRC L'Assomption (5,3 %) et Les Moulins (5,7 %) sont celles qui enregistraient, en 2003, le plus bas taux de familles à faible revenu. À l'opposé, les MRC qui affichent le plus haut taux dans la région sont Matawinie (13,8 %) et Montcalm (12,9 %). C'est aussi dans la MRC Matawinie que la densité de la population est la plus basse dans Lanaudière. Ainsi, pour une partie de la population qui est moins favorisée, l'accès aux services est moins facile. Toutefois, ceci ne signifie pas qu'une MRC qui est plus favorisée en termes de revenus moyens ne comporte pas de personnes démunies. Afin de bien apprécier la situation de la pauvreté dans la région, il importe de se

référer aux données de l'Institut de la statistique du Québec de même qu'aux données de la Direction de la santé publique et de l'évaluation de Lanaudière (« Tableau de bord lanau-
dois sur la défavorisation », novembre 2005).

Cette situation a des impacts évidents sur le bien-être des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées qui, dans certains cas, comme nous le mentionnons au chapitre traitant plus spécifiquement des liens de transport, développent un réflexe de migration vers les centres davantage urbains et à plus forte densité. Ainsi, le développement de services de première ligne de proximité et de services de maintien à domicile revêt un caractère important quant au maintien des personnes dans leurs milieux de vie, ce qui a un impact évident sur la vitalité des milieux.

Les Atikamekw de la communauté de Manawan vivent également des difficultés d'accès aux services et doivent se rendre à Joliette. Cette communauté qui comptait 1 640 habitants en 2001 est située à 184 km au nord de Joliette. En 2001, le taux de chômage atteignait 27,3 % comparativement à 14,3 % pour l'ensemble du Québec. Avec un revenu personnel moyen de 18 554 \$, les situations de pauvreté sont très importantes sur ce territoire. Aussi, on vit moins vieux à Manawan que dans l'ensemble du Québec. Alors que la population de personnes âgées de 65 ans et plus était, en 2001, de 13,3 % au Québec, elle n'était que de 1,5 % à Manawan.

Le mouvement communautaire et l'ensemble des acteurs du développement social lanau-
dois se sentent aussi partie prenante des différentes actions à mener pour maintenir ou améliorer le bien-être de la population. Pour les organismes communautaires, le fait qu'ils soient déployés sur l'ensemble du territoire, la diversité de leurs actions, de leurs missions et de leurs expertises font qu'ils se considèrent comme des acteurs incontournables à l'amélioration de la qualité de vie dans la région. Cependant, les représentantEs des organismes communautaires font le constat que leur fragilité financière s'accroît du fait que les mandats qui leur sont confiés sont de plus en plus importants et nombreux.

Actuellement, le mouvement communautaire lanau-
dois est en période de réflexion quant aux rôles et mandats que leurs missions leur confèrent par rapport aux rôles et mandats que l'État voudrait qu'ils assument. Les récentes avancées gouvernementales axées sur la volonté que les organismes communautaires se dirigent davantage vers la prestation de services, placent ces derniers face à de nombreux enjeux quant à leur rôle et leur reconnaissance. Bien que conscients de l'importance de leur rôle, ils se montrent réfractaires à n'être considérés que dans le continuum des services dispensés par le réseau public.

Pour les acteurs préoccupés par le développement social de la région, il semble que les problèmes sociaux, loin de se résorber, soient de plus en plus présents. Dans les causes potentielles qui ont été rapportées lors des rencontres, mentionnons, entre autres, l'accélération du désengagement de l'État, le recul des actions préventives, la mondialisation des marchés et l'augmentation du coût de la vie, la difficulté à obtenir des leviers de développement local et les iniquités persistantes dans le financement régional des services de santé et des services sociaux.

Le bien-être d'une population passe aussi par la qualité de ses infrastructures sociocommunautaires. Dans cette optique, l'offre d'activités de loisir et de sport permet un ancrage de la population à son territoire. De telles infrastructures sont cependant davantage présentes dans les milieux plus urbanisés. Il en va de même de la présence de ressources humaines compétentes au soutien des activités alors que dans les milieux ruraux, peu ou pas d'animation est offerte par des professionnelLes en loisir.

Ce manque d'animation « organisée » demande donc une très grande implication des bénévoles qui, de plus en plus, démontrent des signes d'épuisement et la relève est rare. Les infrastructures sont, dans certains cas, insuffisantes, et dans d'autres cas, ne correspondent pas aux besoins émergents (nouveaux types d'activités). Il semble aussi que le développement des dernières années a été davantage porté vers les sports d'élite et que les activités de loisir et de sport abordables et accessibles à la famille aient été délaissées. Pourtant, il semble que lorsque l'offre est diversifiée et accessible, on dénote une augmentation palpable de la participation.



Diagnostic et enjeux régionaux

2. Tournée de concertation : enjeux régionaux

2.8 La concertation intrarégionale, intersectorielle et la participation citoyenne

SOMMAIRE

« Une région où les multiples défis économiques et sociaux nécessitent une réelle concertation horizontale. »



Importance de la concertation intrarégionale et intersectorielle :

- favoriser les échanges horizontaux entre les territoires et les secteurs
- mise en commun des forces des différents territoires et secteurs
- émergence d'une culture régionale mieux affirmée
- dépasser les limites de la concertation verticale



Présence de la CMM :

- double appartenance des MRC L'Assomption et Les Moulins
- importance de travailler à la préservation de l'intégralité territoriale de la région Lanaudière
 - réseautage et mise en commun des efforts économiques et sociaux
 - transport et communications
 - complémentarité des actions



Participation citoyenne :

- mise à contribution de l'ensemble de la communauté
- importance de l'animation locale
- participation citoyenne aux instances décisionnelles
- mise en place de moyens facilitants (accueil, formation, politiques d'équité, etc.)
- le vieillissement de la population devrait être perçu comme une opportunité
- maillages intergénérationnels pour stimuler le développement.

Lors des rencontres avec les secteurs et territoires de la région, l'importance de la concertation intrarégionale a souvent alimenté les discussions. Les disparités entre les différents territoires de MRC sont, comme il en a largement été question jusqu'à présent, autant d'éléments qui agissent comme un frein à un développement régional intégré. Cependant, comme il a été mentionné, chaque territoire possède ses forces et, de l'avis de plusieurs, une réelle mise en commun de ces dernières permettrait l'émergence d'une culture régionale mieux affirmée.

Aussi, le fait qu'une partie du territoire fasse à la fois partie de Lanaudière et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), semble raviver cette quête de concertation intrarégionale. Certains vont même jusqu'à avancer que c'est sur la qualité de cette concertation entre les différents territoires de MRC que repose la préservation de l'intégrité territoriale de la région Lanaudière. Réseautage, mise en commun des efforts économiques et sociaux, transport, communications et complémentarité des actions sont autant d'éléments qui nécessitent concertation.

Cette volonté de voir s'affirmer davantage la concertation dans la région s'applique aussi aux secteurs socioéconomiques eux-mêmes et entre eux. À de nombreuses occasions, les participantEs aux rencontres ont mentionné l'importance de dépasser les limites de la concertation verticale. Au moment

où les rencontres sectorielles ont été tenues, la volonté de participer au développement régional par le biais d'une concertation horizontale, semblait revêtir, aux yeux de plusieurs, une très grande importance.

La participation citoyenne au développement régional doit aussi, de l'avis de plusieurs, être favorisée. L'implication citoyenne aux diverses instances qui oeuvrent au développement dans la région est perçue comme une façon de permettre à la communauté de se réinvestir aux efforts de développement régional. Ainsi, par le biais des structures de concertation sectorielles et territoriales, une plus grande implication des membres de la communauté permettrait, éventuellement, l'apport d'idées novatrices reposant sur le savoir populaire et la réalité vécue directement dans les différents territoires. Dans une optique de développement intégré et de cohésion sociale, on doit impérativement miser sur une participation de l'ensemble des citoyens et des citoyennes (femmes, jeunes, aînéEs, immigrantEs, autochtones...).

Par ailleurs, le vieillissement de la population devrait être perçu davantage comme étant une opportunité de partage d'expériences. Ainsi, le développement d'activités et de maillages intergénérationnels est, de l'avis de plusieurs, un levier important pour favoriser et stimuler la participation citoyenne au développement des collectivités.



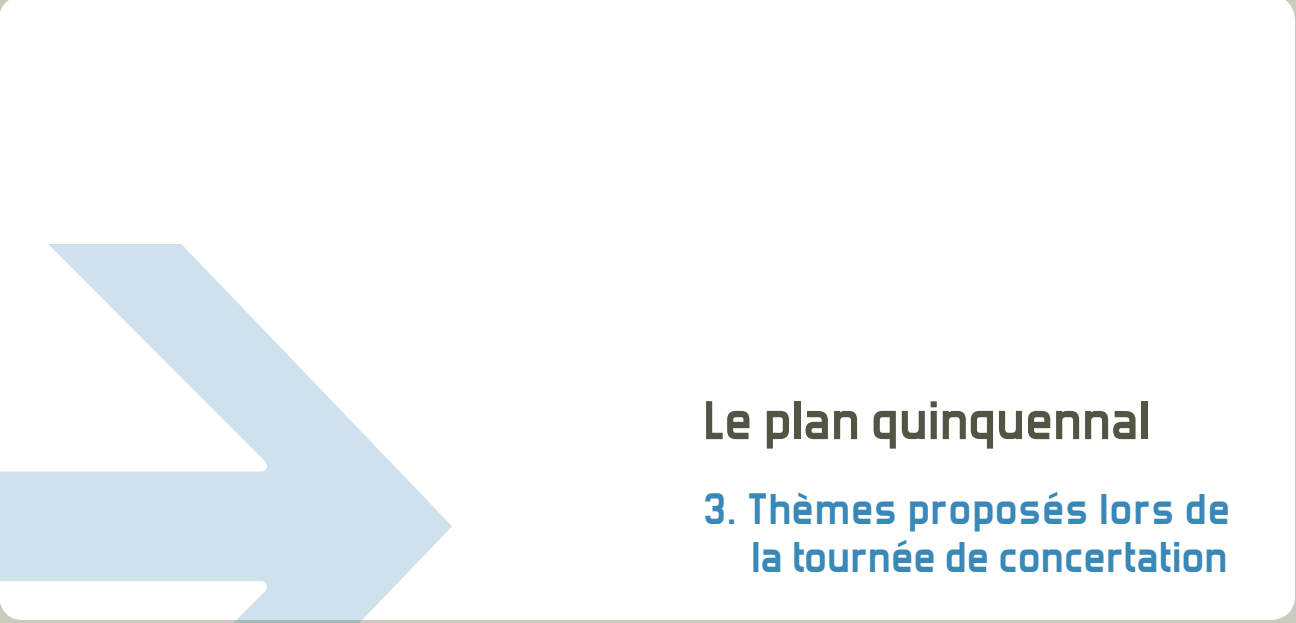
Fait de 100% de fibres recyclées
postconsommation

Partie 2

Le plan quinquennal

3. Thèmes proposés lors de la tournée de concertation





Le plan quinquennal

3. Thèmes proposés lors de la tournée de concertation

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Lors des rencontres de concertation réalisées auprès des 27 secteurs et territoires, trois thèmes ont été soumis à l'attention des participantEs dans le but d'ouvrir les discussions en passant des enjeux sectoriels vers les enjeux régionaux, et d'amorcer une réflexion plus large portant sur des enjeux communs.

Ces trois thèmes sont **l'identité régionale, l'innovation et le développement durable**. Ces derniers avaient été retenus pour :

- leur capacité à intégrer le point de vue régional et sectoriel
- les objectifs élevés en termes de résultat et d'idéal à atteindre
- leur capacité à créer une cohésion et à planifier un développement qui permet à la fois d'améliorer la compétitivité de la région et de favoriser la participation de toutes et de tous
- la préservation des ressources du territoire et de l'héritage à laisser aux générations futures.

Naturellement, nous étions conscients que ces thèmes rejoignaient des préoccupations déjà bien présentes sur le territoire. En ce sens, il y avait de bonnes chances qu'ils soient aussi jugés par bon nombre de participantEs comme étant porteurs de dimensions très importantes pour le développement de la région et que l'un, ou l'ensemble de ces thèmes, pourrait contribuer à l'établissement de la prochaine vision de développement. Mais encore fallait-il mesurer leur importance relative aux yeux des partenaires.

Aussi, soucieux de bâtir avec l'ensemble des partenaires une vision partagée du développement de la région, les prochaines rubriques résument ce que les participantEs ont pensé de l'importance de chacun de ces thèmes et ce qu'on peut en conclure sur la place qui leur est réservée dans le Plan quinquennal de développement.

Rappel de la question posée pour chacun des thèmes :
« Est-ce que vous jugez ce thème comme étant prioritaire pour le développement de la région? »



3.1 L'identité régionale

RAPPEL DE LA DÉFINITION PROPOSÉE

La définition d'identité appliquée à un territoire fait référence à la façon dont une collectivité se définit et se perçoit par rapport à un espace commun qu'elle occupe. L'identité régionale est un phénomène culturel qui s'inscrit dans le passé, mais qui se renouvelle sans cesse, entre autres, par l'intégration de ses nouveaux arrivants. Ainsi, le concept d'identité régionale fait référence à un ensemble de notions dont : le sentiment d'appartenance et de fierté, le sentiment de reconnaissance, la mémoire collective et la culture populaire (traditions orales et littérature).

Il n'est pas nouveau que ce thème soit présent dans les discussions sur le développement de la région. Outre le fait que Lanaudière soit une région jeune, sa proximité avec la région métropolitaine de Montréal a un impact sur l'identité régionale. Par ailleurs, la menace d'éclatement, dû à un redécoupage de la région au profit de la CMM, est toujours redoutée. De même, les grandes différences territoriales dont nous avons abondamment discoursé jusqu'à présent font que les identités sont multiples et différentes, selon l'endroit où on se situe sur le territoire. De là également le recours fréquent à l'expression « nord-sud » pour exprimer une différence identitaire réellement perçue.

Ces divers constats ne sont pas nouveaux et demeurent toujours au cœur des préoccupations. Ainsi, il semble qu'il soit impossible d'occulter le fait qu'à de nombreux égards, l'identité régionale est toujours à construire et à consolider. Cependant, le fait que l'identité soit à construire est considéré par certains comme étant une force de développement, voire une opportunité à saisir. Ainsi, le développement d'événements uniques à la région et de nouveaux attraits misant sur nos forces distinctives permettrait de situer avantageusement la région dans l'ensemble du Québec. Il apparaît aussi que la proximité de l'énorme bassin démographique de Montréal représente un potentiel important pour Lanaudière. La nature, la culture, le récréotourisme sont autant d'éléments à mettre en évidence dans le développement d'une identité lanaudoise plus affirmée.



Plan quinquennal

3. Thèmes proposés lors de la tournée de concertation



Voici des extraits résumant ce que les participantEs pensent de ce thème

« Notre identité est à construire, voyons cela comme un avantage »

« Le liant de la région est le concept NATURE-CULTURE »

« Il faut briser le mythe que la région est une région de sous-régions et abolir le clivage nord-sud »

« L'innovation et le développement durable peuvent nous aider à développer une identité distincte »

« Trouvons nos forces distinctives pour constituer un pôle d'attraction et tablons sur nos réalisations »

« L'identité n'est pas qu'une question d'image à offrir aux touristes »

« Il faut aussi développer la fierté d'habiter la région et développer le sentiment d'appartenance des jeunes et leur intérêt à y demeurer »

« Il ne faut toutefois pas s'enfermer dans le concept, mais plutôt travailler sur des aspects concrets pour garder les gens ici »

« La CRÉ, mais aussi chaque MRC doivent faire leur part pour développer l'identité régionale et pour implanter une plus grande complicité régionale »

« Importance de créer des projets régionaux rassembleurs ».

Une identité régionale clairement affirmée peut avoir un effet positif pour :

- contrer l'exode des jeunes
- favoriser la rétention des personnes
- mobiliser la communauté au développement régional
- briser l'isolement des personnes et des communautés locales
- harmoniser les actions posées par les différents secteurs
- favoriser l'émergence d'une complicité régionale et d'un sentiment d'appartenance à la région.

Ainsi, le développement de l'identité régionale lanaudoise apparaît comme un « ciment » entre les diverses sphères territoriales et socioéconomiques de la région. Afin de développer l'identité régionale, plusieurs outils ont été suggérés lors des rencontres avec les intervenantEs régionaux. Ces outils pourraient être mis à contribution dans la mise en place de différentes stratégies de développement. Pour n'en citer que quelques-uns :

- développer un média écrit régional couvrant l'ensemble de la région
- utiliser les créneaux d'excellence ACCORD comme une locomotive pour l'identité de la région
- favoriser l'émergence de nouveaux programmes universitaires en région
- développer un « label » lanaudois pour identifier les produits régionaux
- mettre en place une « trousse d'accueil » aux nouveaux arrivants
- développer un slogan régional misant sur les richesses du territoire
- mettre de l'avant le concept NATURE-CULTURE
- mettre en place une carte « accès-région »
- mettre en place des événements d'envergure à caractère régional
- se servir d'exemples régionaux dans l'enseignement scolaire, et ce, dès le primaire

Ce qu'il faut retenir...

L'identité régionale est toujours au cœur des préoccupations et il est important de la protéger et de permettre son épanouissement;

il s'agit d'un concept évolutif présentant une dimension hautement subjective et émotive;

les rencontres sectorielles ont été l'occasion de constater que les intervenantEs de la région affichent tous une fierté d'être lanaudois et ont un réel sentiment d'appartenance à la région;

c'est cette vitalité et cet attachement réel à la région qui devront être davantage mis de l'avant;

c'est plutôt la volonté de travailler ensemble et de réaliser des projets en commun qui contribueront à affermir l'identité lanaudoise.

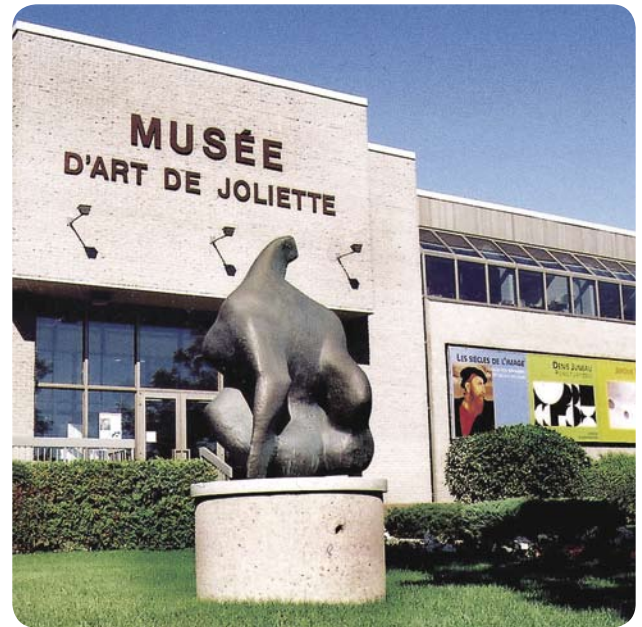
EN CONCLUSION

L'identité régionale est une préoccupation qui doit être portée de tous, et c'est à travers l'atteinte d'objectifs communs et partagés qu'il sera possible de contribuer concrètement à son affermissement.



Plan quinquennal

3. Thèmes proposés lors de la tournée de concertation



3.2 L'innovation

RAPPEL DE LA DÉFINITION PROPOSÉE

L'innovation peut viser des finalités de trois types : technologique, sociale, ou organisationnelle. Elle peut, par exemple viser à apporter des solutions technologiques à une organisation lui permettant d'être plus efficace, à introduire de nouveaux produits ou de mieux en fabriquer, à proposer des solutions permettant d'améliorer les conditions de vie des personnes (ex : nouveaux services) et/ou à trouver de nouvelles façons de faire au plan organisationnel. L'innovation favorise l'ouverture sur le monde, elle recherche l'enrichissement par l'intégration des éléments extérieurs. Ainsi, l'innovation permet à une région d'évoluer, d'éviter de se replier sur elle-même et de se placer dans une position défensive.

Pour notre part, nous retiendrons le sens large à donner de l'innovation et nous mettrons l'emphasis sur le fait que l'innovation est d'abord un processus construit socialement, qui implique un caractère nouveau, un changement qui vient répondre à un besoin d'amélioration et qui permet, en bout de ligne, d'enrichir une communauté ou une organisation et d'améliorer les conditions de vie des personnes qui y évoluent.

Lors des discussions sur ce thème, il est souvent ressorti que nous n'avons pas le choix d'innover pour faire face à la mondialisation des marchés. Innover, peu importe le domaine, apparaît comme une nécessité pour développer la compétitivité de la région dans l'ensemble des domaines de l'activité humaine. Ainsi, l'innovation doit être perçue comme étant un levier, une clé de développement, et non pas une fin en soi. Il ne s'agit donc pas d'innover pour innover ou de réinventer ce qui fonctionne déjà, l'innovation ne devant pas s'opposer aux efforts à consentir pour soutenir le maintien de plusieurs organismes de la région. Il s'agit davantage de consolider nos assises pour permettre de mettre en place des projets novateurs.

D'ailleurs, il a été constaté, dans certaines sphères d'activités, sociale ou économique, que la région Lanaudière innove déjà. Par exemple, l'existence d'une table de concertation régionale en développement social, regroupant nombre d'intervenants provenant de nombreux secteurs est unique et souvent citée en exemple. Ainsi, il est possible de mettre en place des projets variés, visant l'amélioration de la qualité de vie, et ce, de façon concertée et dépassant les limites corporatistes et/ou territoriales. C'est donc dans les façons de faire que réside l'innovation.

Les créneaux d'excellence ACCORD ont aussi été cités comme exemples d'innovation. Le simple fait de parvenir à concerter des entreprises pourtant, par définition, en compétition entre elles, est un exemple d'innovation. Dans un tel cas, le partage d'expertises et le maillage des compétences deviennent un tremplin vers l'accès à de nouveaux marchés.

L'expérimentation, la créativité, la pro-action deviennent autant d'éléments mobilisateurs vers le développement de nouvelles façons de faire. Il s'agit de moyens sur lesquels la région peut compter pour transformer les contraintes au développement en opportunités.

Voici des extraits résumant ce que les participantEs pensent de ce thème

« Outil essentiel et prioritaire pour assurer le développement de la région, se démarquer et faire face à la concurrence mondiale »

« Il faut développer une culture d'innovation »

« Innover, mais dans une perspective de développement durable (encourager le long terme et le soutien prolongé des projets novateurs) »

« Attention que ça ne nuise pas à la consolidation des organismes et se réduise à faire davantage avec moins »

« L'objectif poursuivi doit être d'enrichir la communauté et d'améliorer les conditions de vie »

Afin de développer une pensée innovante, plusieurs outils ont aussi été suggérés lors des rencontres avec les intervenantEs régionaux. Ces outils pourraient être mis à contribution dans la mise en place de différentes stratégies de développement. Pour n'en citer que quelques-uns :

- développer de nouvelles façons de faire, encourager la créativité, etc.
- miser sur le multiculturalisme et favoriser l'immigration
- créer des maillages avec les universités et les centres de recherche
- miser sur la veille technologique ou autres
- mettre en place des centres de transfert technologique
- assouplir l'application des programmes gouvernementaux
- mettre davantage de l'avant l'économie sociale
- approche pédagogique et gestion organisationnelle repensées.

Ce qu'il faut retenir...

L'innovation doit être encouragée en tant que « culture » favorisant l'amélioration de nos façons de faire;

l'innovation ne doit pas être perçue comme étant une fin en soi ni devenir un frein à la consolidation des entreprises et organismes;

c'est donc dans les façons de faire que réside l'innovation.

EN CONCLUSION

L'innovation est jugée essentielle pour assurer le développement de la région. Il ne s'agit toutefois pas tant d'un axe de développement que d'un moyen à utiliser pour dépasser les contraintes et faciliter la mise en commun des forces créatrices.



Plan quinquennal

3. Thèmes proposés lors de la tournée de concertation



3.3 Le développement durable

RAPPEL DE LA DÉFINITION PROPOSÉE

Le développement durable est un processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromet pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement. En résumé, cette définition vise à réconcilier le développement économique et social, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles et à atteindre trois objectifs :

- 1) *maintenir l'intégrité de l'environnement*
- 2) *améliorer l'équité sociale*
- 3) *améliorer l'efficacité économique.*

Ce thème a suscité beaucoup de discussions au sein des groupes rencontrés. De l'avis de plusieurs, ce thème doit être omniprésent dans tous les efforts qui seront mis au développement de la région. Toutefois, certains jugent la définition réductrice, alors que d'autres, assez nombreux, pensent que la définition proposée est trop large. Ces derniers, souvent soucieux de la santé économique de la région et de l'importance de créer de la richesse, craignent que ce principe devienne un frein aux projets de développement.

Malgré ces craintes, il appert que ce thème est celui qui a été le plus rassembleur et le plus porteur d'une vision de développement. En effet, pour la majorité des participantEs, se développer de façon durable ne devrait pas être un frein au développement. Il s'agit plutôt de développer des façons de faire reposant sur une approche globale et plurielle englobant, de façon respectueuse, l'ensemble des éléments qui touchent la communauté. On parle alors d'un développement intégré et structurant. Ainsi, le développement économique se conjugue avec le respect de l'environnement, l'équité sociale et les responsabilités sociale et écologique. Le développement durable commande donc une perspective à long terme, projetée vers l'avenir de la communauté, et dans le respect de cette dernière.

Toujours dans une perspective de développement durable, il a aussi souvent été mentionné que Lanaudière doit être considérée comme une « région verte ». De même qu'il a été maintes fois répété de faire de la NATURE un atout, et une marque distinctive de la région. Par conséquent, il va de soi qu'il est aussi important de porter une attention particulière à la protection de l'environnement.

Voici des extraits résumant ce que les participantEs pensent de ce thème

« Un incontournable qui devrait être rentable à long terme »

« Implique le développement d'une plus grande démocratie participative »

« C'est une question de responsabilité sociale qui implique de penser au bien commun »

« C'est une vision large du développement qui favorise toutes les sphères de l'activité humaine »

« C'est une notion qui implique un meilleur partage de la richesse »

« C'est un bouclier contre un développement anarchique »

« Ne doit pas devenir un frein au développement, mais devrait plutôt être vu comme une lunette de priorisation »

« On devrait plutôt parler de développement responsable »

« Attention à ne pas fragiliser les entreprises »

« Les coûts de la protection de l'environnement doivent être partagés par l'ensemble de la société ».

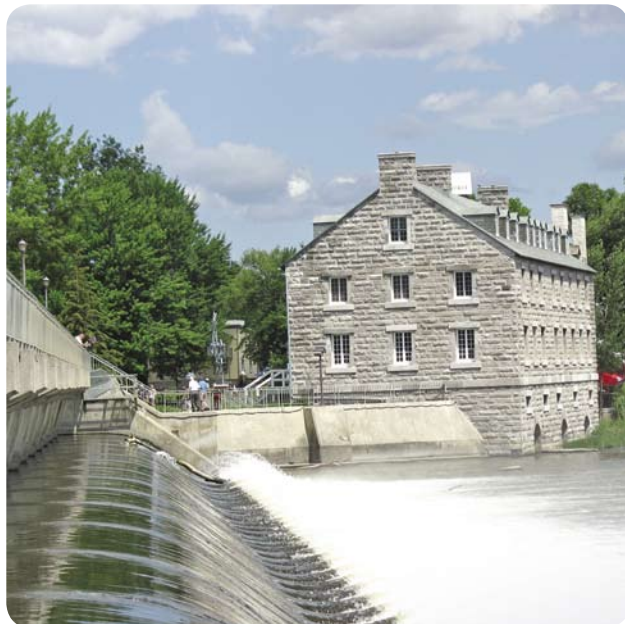
Afin de favoriser l'approche durable du développement, plusieurs outils ont été suggérés lors des rencontres avec les intervenantEs régionaux. Ces outils pourraient être mis à contribution dans la mise en place de différentes stratégies de développement. Pour n'en citer que quelques-uns :

- assurer la participation de tous (femmes, jeunes, aînéEs)
- augmenter la consommation responsable
- favoriser le commerce équitable et l'achat local
- valoriser le recyclage des matières résiduelles
- l'économie sociale
- penser globalement et horizontalement
- gestion intégrée des ressources et mise en commun des expertises
- encourager l'usage du transport collectif
- énergies alternatives
- éducation et formation
- charte des paysages
- concilier tourisme et protection de l'environnement
- écovillages , écocentres et productions biologiques
- tourisme bleu (ressource eau)
- se doter de critères de développement durable pour évaluer les projets (ex : Fonds de développement régional)



Plan quinquennal

3. Thèmes proposés lors de la tournée de concertation



Ce qu'il faut retenir...

Penser le développement de façon durable ne doit pas être perçu comme un frein au développement;

il s'agit plutôt de développer des façons de faire reposant sur une approche globale et plurielle englobant, de façon respectueuse, l'ensemble des éléments qui touchent la communauté;

le développement économique se conjugue avec le respect de l'environnement, l'équité sociale et les responsabilités sociale et écologique;

le développement durable commande une perspective à long terme et est une façon englobante de penser et de voir les choses.

EN CONCLUSION

Le développement durable est le thème qui a été le plus rassembleur et le plus porteur au plan d'une vision de développement. Il a clairement été posé par les participantEs comme étant un idéal à atteindre et le plus susceptible de tracer la voie d'un grand projet de société pour Lanaudière. Il est donc proposé de l'intégrer dans l'énoncé de vision du prochain Plan quinquennal de développement.

3.4 Trois thèmes fortement liés, mais un seul porteur d'une vision

EN RÉSUMÉ, ET SUITE AUX NOMBREUX ÉCHANGES QU'ONT SUSCITÉS CES THÈMES, LA PLACE À ACCORDER À CHACUN D'ENTRE EUX DIFFÈRE

- *c'est la **volonté de travailler ensemble** et de réaliser des projets en commun qui contribueront à affermir l'identité lanaudoise*
- *c'est dans les **façons de faire** que réside l'innovation*
- *alors que le **développement durable** commande une **perspective à long terme** et est une **façon englobante de penser et de voir les choses**. Il est également le thème qui a été le **plus rassembleur** et le **plus porteur d'une vision** de développement.*

Au-delà de l'importance à accorder à chacun de ces thèmes, plusieurs liens ont été établis entre eux qui ont pour effet de se renforcer l'un et l'autre.

Ainsi, en proposant une vision qui prend appui sur le développement durable, cela n'a d'autre choix que de susciter les approches concertées mettant à profit l'ensemble des expertises. On ne travaille plus en « silo », et on contribue par le fait même à une meilleure conscience de ce qu'est la région dans sa globalité. De ce fait, on renforce le sentiment d'appartenance à la région et le développement d'une identité régionale plus forte, ce qui permet d'entrevoir qu'une telle approche peut avoir un impact sur le maintien de l'intégrité du territoire par la revitalisation de ce dernier.

Par ailleurs, mettre au cœur de la vision régionale le développement durable est en soi une démarche hautement innovante et susceptible de contribuer largement à accroître notre compétitivité et à améliorer par le fait même les conditions de vie des personnes vivant sur le territoire. Ainsi, en appliquant des principes du développement durable, on s'assure que l'ensemble des éléments qui forment la communauté en recevra des bénéfices.



Plan quinquennal

3. Thèmes proposés lors de la tournée de concertation

3.5 Qu'en est-il de la place des femmes et de celle des jeunes ?

Lors de la consultation, nous avons également interrogé l'ensemble des participantEs sur les efforts à consentir dans chacun des secteurs pour favoriser leur participation ainsi que pour atteindre une meilleure équité.

Sans vouloir ici procéder à la synthèse de toutes les suggestions proposées, il est clair que les idéaux élevés que porte une vision de développement s'appuyant sur le développement durable laissent une place importante aux jeunes et aux femmes.

Ainsi, un développement qui se veut durable doit être concerté et partagé. Pour se faire, les femmes et les jeunes doivent pouvoir y participer pleinement. Ce qui nécessite, en principe, une représentativité accrue des jeunes et des femmes.

Par ailleurs, les jeunes sont souvent identifiés comme étant le chaînon essentiel à toute démarche de développement durable. Il est fortement souhaité qu'une telle démarche puisse les inciter à participer davantage afin de construire un monde meilleur pour eux, pour leurs enfants et pour ceux qui les suivront.

Voici des extraits résumant ce que les participantEs pensent de ce thème

« Mettre en place des politiques d'égalité et de parité entre les hommes et les femmes dans les instances décisionnelles »

« Élaborer des outils d'appropriation et des formations sur le rôle des citoyenNEs dans les instances décisionnelles »

« Encourager l'implication des femmes et des jeunes en politique »

« Valoriser l'éducation et la diplomation des jeunes pour développer leurs habiletés de participation citoyenne »

« Faire la promotion du bénévolat dans les écoles »

« Favoriser le transfert d'expérience par les activités intergénérationnelles ».

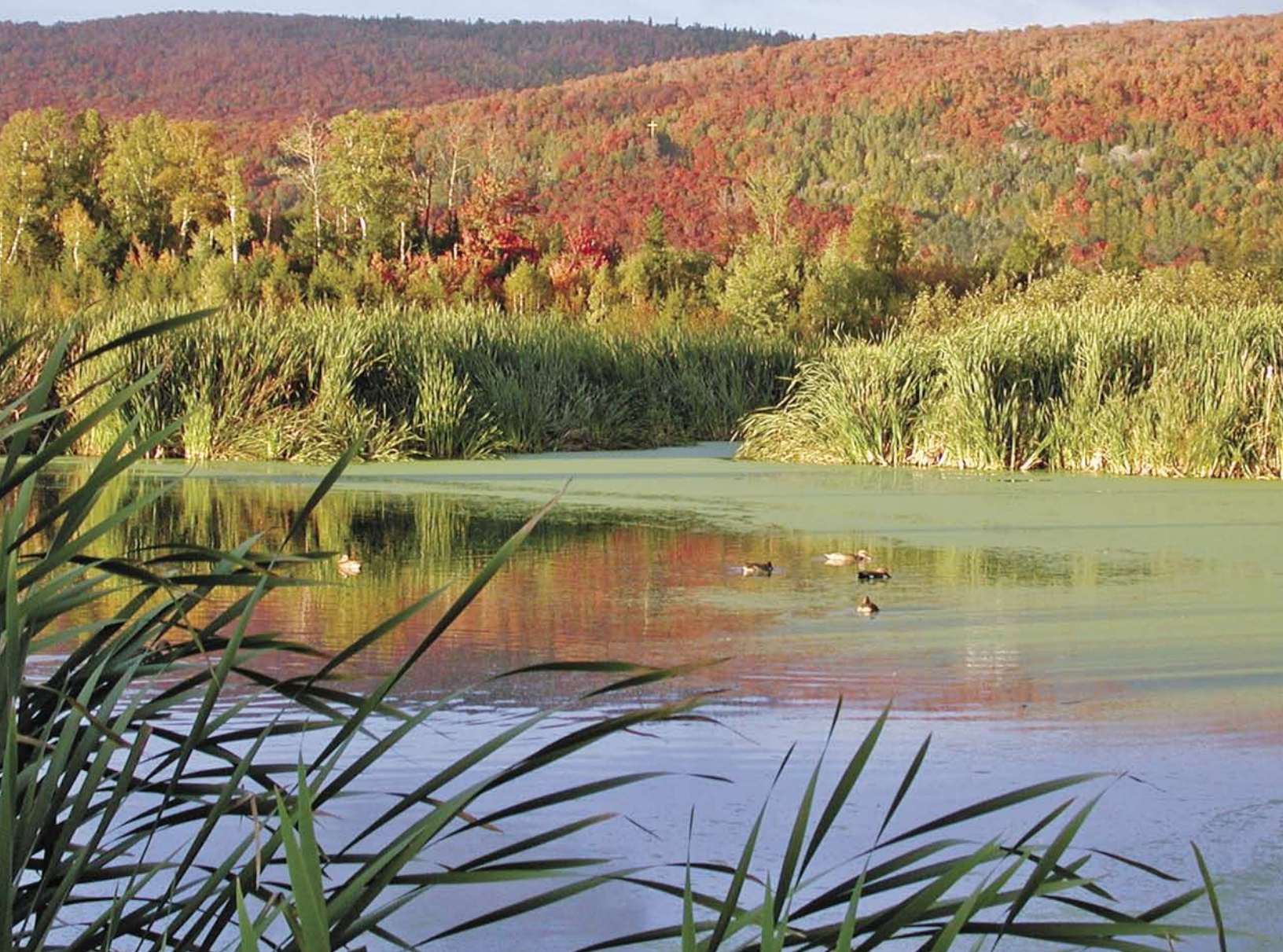
Sans s'engager à inclure au projet de Plan quinquennal toutes les propositions ainsi sollicitées, il ne fait pas de doute que cela a teinté les échanges et permis d'intégrer ces préoccupations au présent projet de Plan quinquennal.



Fait de 100% de fibres recyclées
postconsommation

Le plan quinquennal

4. Proposition d'une approche de prospective territoriale





Plan quinquennal

4. Proposition d'une approche de prospective territoriale

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Les précédents éléments de diagnostic régional ont été formulés de façon à regrouper les principaux éléments structurants ressortis de l'ensemble des travaux statistiques préalables ainsi que des discussions tenues lors des 27 rencontres sectorielles et territoriales. Ces éléments structurants tiennent aussi compte des discussions sur les thèmes généraux proposés (identité régionale, innovation et développement durable). Un diagnostic étant l'état d'une situation à un moment précis, il importe maintenant d'en projeter vers l'avant les conclusions.

Ainsi, poser un diagnostic est l'étape préliminaire d'un processus. À la lueur des éléments qu'il contient, il importe donc, maintenant, d'en retirer une vision, des axes et des priorités de développement pour les cinq prochaines années. Une telle vision et de tels axes ont pour objet de permettre de tracer des balises de développement synthétisant et intégrant l'ensemble des préoccupations qui se dégagent du diagnostic. Un plan de développement n'étant pas un plan d'action, il se doit donc d'être aisé à s'approprier par l'ensemble des acteurs du développement régional, afin de déterminer, par la suite, les actions à mener individuellement et collectivement. Dans cette perspective, le Plan quinquennal servira aux partenaires des différents secteurs et territoires à titre de document d'orientation pour établir leur propre démarche et exercice de planification.

Une région étant, par définition, une étendue territoriale qui doit son identité à des causes tantôt naturelles (climat, végétation, relief, situation géographique, etc.) ou tantôt humaines (démographie, économie, structures sociopolitiques, etc.), nous devons l'aborder de façon plurielle. Ainsi, le développement régional n'est pas l'apanage d'un ou de certains secteurs, non plus que d'une seule entité régionale. Le développement d'une région fait, d'abord et avant tout, appel à l'ensemble d'une communauté. Ainsi, pour développer une région, il faut pouvoir compter sur l'ensemble des citoyens et citoyennes en tant que partie prenante dans l'élaboration de solutions.

C'est ainsi que le concept de « communauté » nous apparaît comme étant la pierre d'assise permettant d'intégrer et de structurer le développement de la région Lanaudière pour les prochaines années. Il s'agit donc de favoriser une participation active de tous à la mise en valeur des potentiels économique, social, humain, culturel et environnemental, dans l'optique de dégager une vision globale du développement. Bien qu'il soit nécessaire, en tant qu'entité régionale, de bien comprendre « *d'où nous venons* » pour faire le point sur « *où nous sommes* », il importe de nous projeter afin de déterminer « *où nous voulons aller* ». Ceci sous-entend donc la détermination d'une direction vers laquelle toute la communauté doit diriger ses efforts. Par extension, ceci implique un leadership fort dans un esprit de gouvernance régionale mettant à profit l'expertise de l'ensemble des secteurs. De ce fait, il importe de développer une vision lanaudoise du développement qui soit large, intégrante et suscitant les complicités intersectorielles et interterritoriales nécessaires, de là la proposition d'une démarche prospective pour accompagner la vision et en favoriser la réalisation.



4.1 La démarche prospective

Lors des rencontres de concertation et à la suite de nombreux commentaires reçus, il nous a été possible de réaliser jusqu'à quel point les exercices de planification stratégique sont utiles pour faire le point sur la situation d'une région et nous aider à formuler de nouvelles priorités, tout en démontrant combien il peut être difficile, par la suite, d'en assurer la mise en œuvre et de réaliser les recommandations qu'ils contiennent. La formulation de solutions concrètes, la participation de tous et toutes et la volonté politique d'agir sont souvent citées comme des éléments qui font défaut et qui freinent la réalisation du plan, tout en laissant les partenaires sur leur faim.

Les difficultés d'application d'un exercice de planification à l'échelle d'une région sont d'autant plus nombreuses que l'outil doit demeurer souple et évolutif afin de s'ajuster à un monde qui va de plus en plus vite et qui est de plus en plus complexe. Afin que la région puisse faire sa place et avoir davantage de contrôle sur son développement, il est nécessaire de proposer des mécanismes permettant de s'ajuster à la conjoncture et, ainsi, s'assurer de la mobilisation de tous les acteurs et de susciter leur engagement.

Dans cette perspective, et compte tenu aussi du fait que la vision du développement présentée souhaite relever le défi d'un développement durable, qui est impensable sans la contribution de l'ensemble des forces vives d'une communauté, il est proposé qu'une démarche prospective appliquée à l'ensemble du territoire, soit mise de l'avant afin de soutenir adéquatement la vision du développement retenue.

Voici, en résumé, les principaux éléments qui distinguent une démarche de planification stratégique d'une démarche prospective (éléments placés dans l'ordre de réalisation).



Plan quinquennal

4. Proposition d'une approche de prospective territoriale

Cadre comparatif

PLANIFICATION STRATÉGIQUE	PROSPECTIVE TERRITORIALE
Élaboration d'un diagnostic par l'identification des forces et faiblesses d'un territoire (savoir où on est)	Élaboration d'un diagnostic par l'identification des forces et faiblesses d'un territoire (savoir où on est)
Élaboration de priorités visant à apporter des solutions aux principaux problèmes rencontrés	Élaboration d'une vision prospective qui est une projection dans le futur de ce que nous souhaitons et imaginons pour la région dans 5 ou 10 ans (savoir ce que nous souhaitons être)
Élaboration d'une vision et d'actions découlant du diagnostic et cherchant à supporter les réponses aux différents problèmes rencontrés	Les priorités et stratégies proposées visent à développer des orientations et des actions nous permettant d'atteindre notre vision, à partir de notre situation actuelle, tout en nous fixant des buts à atteindre
MISE SUR NOS POTENTIELS ACTUELS	VOIE À DÉVELOPPER NOS POTENTIELS ACTUELS ET FUTURS

Ainsi, la démarche prospective, appliquée à un territoire, a la prétention d'aller un peu plus loin en proposant un projet de société, un idéal à atteindre s'appuyant sur une volonté d'intégration et d'amélioration des conditions de vie des personnes vivant sur ce territoire. Il s'agit également d'une approche qui s'appuie sur un processus dynamique et rétroactif.

Par conséquent, cette démarche suppose un certain nombre de valeurs et de conditions visant à assurer la mobilisation des acteurs et permettre la réalisation de la vision proposée.

Les valeurs portées par une démarche prospective

- Le développement et la vision émergent du territoire
- La portée des actions est évaluée à ses effets positifs sur le milieu de vie
- L'approche privilégie un retour à l'humanisme soucieux des écosystèmes et de la qualité du tissu social, de là l'importance accordée à la notion de « communauté »
- Le leitmotiv est de se prendre en main et de construire ensemble
- L'avenir, et ce qu'on veut qu'il soit, est placé au cœur des réflexions.

Les conditions d'application d'une démarche prospective

- Le processus d'action doit être collectif et participatif
- La volonté politique d'action territoriale doit être étroitement liée et prendre appui sur une démarche qui émerge du milieu
- L'origine de la démarche doit résulter d'une volonté commune et d'une mobilisation des forces vives de la région
- Le processus de concertation doit être dynamique, vivant et évolutif afin de nous permettre de nous adapter aux besoins changeants et d'anticiper l'avenir
- Assurer la permanence des actions dans le temps pour que le travail se poursuive, malgré les changements au sein des structures.



Fait de 100% de fibres recyclées
postconsommation

Le plan quinquennal

5. Une vision et des axes de développement





Plan quinquennal

5. Une vision et des axes de développement

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Ce qui précède représente donc, sommairement, le cheminement de la réflexion qui a mené à l'établissement d'une vision lanaudoise du développement et des trois axes principaux pour mener à bien ce dernier. La communauté est placée au centre des préoccupations et les actions qui seraient mises de l'avant visent à mieux répondre à ses besoins.

5.1 Portée et sens de la vision, des axes et des objectifs de développement

QUELQUES DÉFINITIONS

Une vision c'est :

- *un idéal à atteindre collectivement qui influence nos actions présentes*
- *un projet de société*
- *ce qu'on veut devenir*
- *une projection à long terme.*

Un axe c'est :

- *un très grand objectif qui contribue à l'atteinte de la vision*
- *un grand thème qui ne peut être compris que par la prise en compte des objectifs qui y sont assortis*
- *un pilier autour duquel se construit le travail et qui est reconnu par les partenaires comme angle prioritaire.*

Un grand objectif c'est :

- *un objectif général qui contribue à l'atteinte de l'axe et, ultimement, à l'atteinte de la vision*
- *une grande priorité de mise en œuvre*
- *un but, une cible à atteindre.*

Un sous-objectif c'est :

- *un objectif particulier qui découle du grand objectif et permet de l'atteindre, mais ce n'est pas une action.*



L'ÉNONCÉ DE VISION

« Une communauté engagée dans un développement durable, responsable et solidaire de la région »

Une communauté engagée...

- Souligne que la région se définit par la communauté qui y habite
- Le développement de la région est fait **pour** les personnes qui y habitent et réalisé **avec** ces mêmes personnes

dans un développement durable, responsable et solidaire...

- C'est travailler dans une perspective long terme (qui dure... et que nous pouvons « soutenir »)
- C'est assurer un **développement** qui intègre harmonieusement les dimensions économique, sociale et environnementale
- Dans une perspective d'inclusion des personnes et à leur participation active à la vie de la communauté

Dans l'énoncé de vision, le sens à donner au mot « communauté » est le suivant :
un ensemble d'individus appartenant à un groupe partageant des intérêts communs (ici, le territoire).

GUIDE DE LECTURE

Dans les pages qui suivent, vous trouverez l'énoncé de vision, les trois grands axes de développement, les grands objectifs et les sous-objectifs qui y sont rattachés. Afin d'en permettre une compréhension adéquate, il importe de garder en mémoire que :

La vision est soutenue par l'ensemble

- Une lecture horizontale et diagonale est nécessaire (il faut décroisonner notre façon de voir)
- L'ordre de présentation des axes, des grands objectifs et des sous-objectifs ne les hiérarchise pas entre-eux
- L'atteinte d'un objectif sous un axe peut permettre l'atteinte d'objectifs d'un autre axe
- L'atteinte de la vision dépendra aussi de la capacité à faire des liens entre les objectifs

Ainsi, la vision, les axes et les objectifs sont interdépendants les uns des autres, voire indissociables, dans la mesure où l'atteinte de la vision demeure le but ultime de la démarche. Dans un contexte idéal, il s'agirait donc d'une déclinaison stratégique permettant, à long terme, l'atteinte de la vision, peu importe les changements conjoncturels. Il importe donc, constamment, de garder à l'idée qu'un plan de développement n'est pas un plan d'action à proprement parler, mais une grande balise permettant d'orienter divers plans d'action (régional, territorial, sectoriel...) vers un but commun.



Plan quinquennal

5. Une vision et des axes de développement

5.2 Énoncé de vision, axes et grands objectifs

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes

Le principe d'équilibre entre le développement économique, le développement social et l'environnement

Le principe d'égalité entre le développement des différents territoires



AXE 1 Un développement concerté et innovant dans la création de la richesse

GRAND OBJECTIF	Favoriser la compétitivité économique régionale
SOUS-OBJECTIFS	• Développer les marchés actuels et potentiels • Améliorer la qualité des emplois offerts • Rehausser la productivité des entreprises en respect de la dimension humaine • Attirer et retenir une main-d'œuvre adaptée aux besoins • Miser sur le développement des créneaux porteurs et en émergence dans la région • Travailler au développement des industries de 2^e et 3^e transformation et d'industries à valeur ajoutée • Favoriser l'attraction, la création et la consolidation d'entreprises
GRAND OBJECTIF	Favoriser le développement d'une culture d'innovation
SOUS-OBJECTIFS	• Développer des pôles de recherche régionaux • Favoriser l'implantation de centres de recherche et développement dans la région • Créer davantage de liens avec les institutions universitaires, collégiales et de recherche • Accroître les activités de transferts technologiques et les activités de veille • Mettre en valeur des expertises régionales innovantes dans tous les domaines • Favoriser le développement et la consolidation de l'économie sociale
GRAND OBJECTIF	Favoriser la concertation économique régionale
SOUS-OBJECTIFS	• Favoriser le réseautage des entreprises et des partenaires socioéconomiques • Élargir la concertation afin de répondre aux besoins de formation de main-d'œuvre • Développer des stratégies novatrices pour travailler ensemble et dans la même direction, en tentant de dépasser les impératifs sectoriels ou territoriaux • Favoriser la concertation des entreprises et des investisseurs dans une perspective de responsabilisation sociale



Plan quinquennal

5. Une vision et des axes de développement

AXE 2 Une communauté apprenante pour un développement participatif et inclusif

GRAND OBJECTIF	Valoriser l'éducation et la formation
SOUS-OBJECTIFS	• Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la réussite éducative • Développer une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins des entreprises et du marché du travail • Favoriser et développer l'attrait vers la formation professionnelle et technique • Favoriser la conciliation famille/études et études/travail
GRAND OBJECTIF	Encourager la relève
SOUS-OBJECTIFS	• Favoriser et valoriser le transfert d'expertise et d'expérience en mettant à contribution les liens intergénérationnels et familiaux • Favoriser l'immigration • Favoriser le retour des jeunes diplômés et leur rétention dans leur milieu de vie • Favoriser l'entrepreneurship • Encourager et valoriser l'engagement bénévole
GRAND OBJECTIF	Favoriser l'inclusion et la participation
SOUS-OBJECTIFS	• Lutter contre la pauvreté et l'exclusion • Encourager l'innovation sociale • Favoriser la participation citoyenne de toutes et de tous aux divers paliers économiques, sociaux et politiques

AXE 3 Une région attrayante par sa qualité de vie

GRAND OBJECTIF	Assurer un développement cohérent des infrastructures et des services
SOUS-OBJECTIFS	• Développer l'attraction régionale en mettant en valeur l'ensemble des potentiels de la région • Mettre en place des infrastructures d'accès régionales adéquates • Développer l'accessibilité aux services sur l'ensemble du territoire • Favoriser l'accès à du logement et de l'habitation de qualité et abordable • Favoriser la mobilité des personnes sur l'ensemble du territoire lanaudois • Développer des infrastructures de communication couvrant l'ensemble du territoire et accessibles à l'ensemble de la population • Assurer l'intégrité du territoire et la reconnaissance des compétences territoriales • Favoriser l'achat de produits et de services lanaudois
GRAND OBJECTIF	Préserver et mettre en valeur la qualité de l'environnement
SOUS-OBJECTIFS	• Appuyer les efforts de sensibilisation à une consommation responsable • Favoriser l'innovation en gestion des matières résiduelles • Développer de nouvelles expertises en matière environnementale • Travailler à la préservation de la ressource eau, des sols et la protection de la biodiversité • Conserver les paysages de la région
GRAND OBJECTIF	Valoriser le sentiment d'appartenance par une qualité de vie à échelle humaine
SOUS-OBJECTIFS	• Valoriser nos traditions, notre patrimoine et notre culture • Valoriser et véhiculer l'importance des valeurs familiales • Valoriser et véhiculer l'importance des valeurs communautaires • Favoriser la conciliation famille/travail/études • Favoriser la vitalité des communautés locales • Favoriser le développement de politiques familiales de conciliation avec l'ensemble des sphères de l'activité humaine • Promouvoir l'identité régionale dans ses aspects les plus forts : nature-culture et valeurs familiales

ANNEXE I

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Marcotte Richard*
Président
CRÉ Lanaudière

MRC de D'Autray
Blackburn Norman
Maire
Ville de Lavaltrie

Gravel Gaétan
Maire
Ville de Saint-Gabriel

Poirier Yvon
Maire
Ville de Berthierville

Villeneuve André*
Préfet
MRC de D'Autray

MRC Joliette
Bellemare Alain
Maire
Municipalité de Saint-Paul

Hénault André*
Préfet
MRC de Joliette

Larue Alain*
Maire
Ville de Notre-Dame-des-Prairies

Laurin René
Maire
Ville de Joliette

MRC L'Assomption
Deschamps Chantal
Préfète
MRC de L'Assomption

Gour Pierre
Maire
Ville de L'Assomption

Grenier Normand*
Maire
Ville de Charlemagne

Lemay Jeannot
Conseiller
Ville de Repentigny

Verstraete Benoit
Maire
Ville de L'Épiphanie

MRC Les Moulins
Campagna Marc*
Conseiller
Ville de Terrebonne

Labrecque Jean-Luc
Conseiller
Ville de Terrebonne

Mailly Donald
Conseiller
Ville de Mascouche

Robitaille Jean-Marc
Préfet
MRC Les Moulins

MRC Matawinie
Bénard Richard
Maire
Municipalité de Saint-Donat

Fréchette Gilles
Maire
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois

Major Louise
Mairesse
Municipalité de Rawdon

Morin Gaétan*
Préfet
MRC Matawinie

MRC Montcalm
Auger André*
Préfet
MRC de Montcalm

Beaulieu Pierre
Maire
Municipalité de Saint-Jacques

Mireault Pierre
Maire
Municipalité de Sainte-Julienne

Saint-Pierre Martin
Maire
Municipalité de Saint-Calixte

Manawan
Ottawa Paul-Émile
Conseil de la Nation Atikamek
de Manawan

Socioéconomique
Blais Maurice
Président du conseil d'administration
Agence de la santé et des services
sociaux de Lanaudière

Bouchard Joffrey*
Président
Lanaudière économique

Bourcier Ghislaine
Présidente
Culture Lanaudière

Clément Lucie
Coprésidente
Table de concertation des groupes
de femmes Lanaudière

Coutu Annette*
Présidente
Conseil de développement bioalimentaire
de Lanaudière

Depelteau Lorraine
Présidente
Cégep régional de Lanaudière

Gouin Réjean
Président
Association forestière de Lanaudière

Harvey Mario
Président
Conseil régional de l'environnement
Lanaudière

Jetté Jean
Président
Commission scolaire des Samares

Plante Luc-André
2e vice-président
TROCL

Richard Évangéline
Présidente
Tourisme Lanaudière

Thiffault Daniel*
Président
Commission scolaire des Affluents

Membres non votants
Beaupré Pascal
Député de Joliette

Benjamin François
Député de Berthier

Cousineau Claude
Député de Bertrand

Grandmont Ginette
Députée de Masson

Laporte Eric
Député de L'Assomption

Legault François
Député de Rousseau

Therrien Jean-François
Député de Terrebonne

Whissell David
Ministre responsable de la région
Lanaudière

* Membres du comité exécutif

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ D'ORIENTATION

Grenier Normand
Maire
Ville de Charlemagne

Bouchard Joffrey
Président
Lanaudière économique

Harvey Mario
Président
Conseil régional de l'environnement
Lanaudière

Marcotte Richard
Président
CRÉ Lanaudière

Larue Alain
Président Commission sociale
Maire
Ville de Notre-Dame-des-Prairies

Laroche Marie-Christine
Coprésidente
Table de concertation des groupes
de femmes Lanaudière

Campagna Marc
Président Commission économique
Conseiller
Ville de Terrebonne

ANNEXE II

LISTE DES PARTICIPANTS(ES) À LA TOURNÉE DE CONCERTATION RÉGIONALE

Agence de santé et des services sociaux Lanaudière

Représentants(es) de l'Agence

Maurice Blais

Christiane Brazeau-Patenaude

Marcelle Chartrand

Bernard Dupont

Marcel Fauconnier

Jean-François Foisy

Claude Piché

Caroline Ross

Joyce Thompson-Trudeau

Paul Arbec
CHSLD Heather I

Gérald Asselin
CHSLD de la Côte Boisée

Caroline Barbir
Centre de santé et de services sociaux
du nord de Lanaudière

Nicole Leroux
Centre de santé et de services sociaux
du sud de Lanaudière

Pierre Racette
CR Les Centres jeunesse de Lanaudière

Association forestière de Lanaudière

Benoît Couture
Agence régionale des forêts privées
de Lanaudière

Réjean Gouin
Les Forestiers Saint-Michel inc.

Véronique Lemay-Désy
Association forestière
de Lanaudière

Benoît Michaud
Ressources Forestières Biotiques

Caucus des députés de Lanaudière

Alexandre Bourdeau
Député de Berthier

Jocelyne Caron
Députée de Terrebonne

Yannick Proulx
Attaché de presse de Luc Thériault,
député de Masson

Jean-Claude Saint-André
Député de L'Assomption

Jonathan Valois
Député de Joliette

Comité régional ACCORD

Lyne Arbour

Comité régional ACCORD

Daniel Boutin

Ministère du Développement économique
de l'Innovation et de l'Exportation

Michel Drysdale

Comité régional ACCORD et Industrie
Dry-Tec inc. (créneau Structures complexes
et composantes métalliques)

Pierre Lafontaine

Carrefour industriel et expérimental
de Lanaudière (créneau Valorisation
des plantes et biologie végétale)

Marco Leblanc

Atelier Nouveau Décor
(créneau Meuble 2^e et 3^e transformation)

Jean-Louis Legault

Comité régional ACCORD et Daktronics
Canada

Francine Paquette

Cégep régional de Lanaudière
(créneau Transformation agroalimentaire)

Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière

Katina Binette

CRÉDIL

Danna Coja

CRÉDIL

Colette Côté

CRÉDIL

Annie Demers

CRÉDIL

Anne Falcimaigne

Ministère de l'Immigration
et des Communautés culturelles

John Garderas

Saint-Vincent-de-Paul

Gilles Hennemand

CRÉDIL

Natasha Normand

CRÉDIL

Lucy Orozco

CRÉDIL

Benoit Richard

Police du Québec, Régie intermunicipale
de la région de Joliette

Daniel Tessier

CRÉDIL

Culture Lanaudière

Lise Beauchemin
Conseil de la culture de Lanaudière

Marie-Josée Beaupré
Municipalité de Terrebonne

François Bédard
Festival international de Lanaudière

Philippe Bettinger
Métier d'art

Marie Boulanger
Artiste multidisciplinaire

Ghislaine Bourcier
Conseil de la culture de Lanaudière

Martin Côté
Ateliers spécialisés Festifilm

Gilles Pitre
Festival Mémoire et Racines
de Lanaudière

Maurice Prud'homme
Centre régional de services
aux bibliothèques publiques
de Lanaudière

Nathalie Dallaire
Conseil de la culture de Lanaudière

Josée Fafard
Artiste arts visuels

Jacques Geoffroy
Ministère de la Culture
et des Communications

Élisabeth Gladu
MRC L'Assomption

Hélène Godbout
Théâtre Hector-Charland

Denise Lavoie
Radio Nord-Joli

Denis Roch
Radio Nord-Joli

Gilles Tessier
CTRB-TV

Gaëtane Verna
Musée d'art de Joliette

Isabelle Safi-Villeneuve
Municipalité de Saint-Didace

Conseil régional des partenaires du marché du travail

Annie Fortier
Emploi-Québec Lanaudière

Jacques Paré
Emploi-Québec Lanaudière

Claude Rivest
Conseil régional des partenaires
du marché du travail

Jocelyne Saint-André
Emploi-Québec Lanaudière

Coopérative de développement régional de Lanaudière Table régionale d'économie sociale de Lanaudière

Suzanne Beauchamp-Luft

Action régionale des centres de la petite enfance de Lanaudière

Lise Beauchemin

Conseil de la culture de Lanaudière

François Chalifour

CLD de la MRC de Matawinie

Claude Chartier

SADC Achigan-Montcalm

Gilles Côté

Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Bruno Fredette

Coopérative de travail Gesta

Normand Gariépy

Centre sportif et communautaire de Brandon

Myriam Lafrance

Fédération des caisses Desjardins du Québec, région Lanaudière

Armand Lajeunesse

Coopérative de développement régional de Lanaudière

Céline Martin

CLD de la MRC de D'Autray

Houcine Mouloudi

CLD économique des Moulins

Daniel Morin

Atelier du Seigneur Masson

Florence Pauquay

SADC D'Autray-Joliette

Jean Perron

CLD de la MRC L'Assomption

Darlie Pierre-Louis

Buffet Accès-Emploi

Isabelle Rousseau

Coopérative de travailleurs Tandem

Jean-Denis Savoie

Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière

Emmanuelle Waters

CLD de la MRC de Montcalm

Conseil régional du transport de Lanaudière

André Auger
MRC de Montcalm

Serge Boisjoli
Ministère des Transports du Québec

André Hénault
MRC de Joliette

Jean-Luc Labrecque
Association des conseils intermunicipaux
de transport

Lise Céré
Conseil régional de transport
de Lanaudière

Daniel Dorais
Ministère des Transports du Québec

Jeannot Lemay
MRC de L'Assomption

Mario Turcotte
Ministère des Transports du Québec

Conseil régional de l'environnement Lanaudière

Marco Boudreault
Groupe Populaire d'Entraide de Lavaltrie

Suzanne Brouillet
Association pour la protection de
l'environnement du lac Archambault

Marc Corriveau
Conseil central de Lanaudière (CSN)

Gilles Côté
Conseil régional de l'environnement
Lanaudière

Annette Coutu
Fédération de l'Union des producteurs
agricoles du Québec

Normand Grégoire
Les Amis de l'environnement de Brandon

Jean-Louis Hébert
Bande à Bonn'Eau

Michel Lambert
AGIR Maskinongé

Claude Laurent
Zecs de Lanaudière

Florian Péloquin
L'Association pour l'air pur

Hélène Riberdy
Établissements Verts Brundtland

Jean-Guy Ricard
Association des trappeurs professionnels
du Québec

Hugues Tennier
Société des établissements de plein air
du Québec (SÉPAQ)

Francine Trépanier
Corporation de l'aménagement de la rivière
L'Assomption (CARA)

Loisir et sport Lanaudière

Marie-Josée Beaupré
Ville de Terrebonne et MRC Les Moulins

Michel Bélisle
Corporation régionale de loisir et de sport
de Lanaudière

Chrystian Bérubé
Kin-Ball de Lanaudière

Hélène Bonin
Association régionale de loisir pour per-
sonnes handicapées de Lanaudière

Solange Casavecchia
Club de Natation Torpille de Repentigny

Mario Cormier
Scouts du District de Lanaudière

Steve Duchesneau
Baseball Lanaudière

Louis Duval
Festival socioculturel de Lanaudière

Lynda Fleury
Corporation régionale de loisir et de sport
de Lanaudière

Manon Fleury
Cégep régional de Lanaudière

Bernard Galipeau
Corporation régionale de loisir et de sport
de Lanaudière et MRC de la Matawinie

André Gendron
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du
Sport

Raymond Hénault
MRC L'Assomption

Louise Héroux
Association régionale du sport étudiant

Élyse Lafortune
Corporation régionale du loisir et du sport
de Lanaudière

Serge Rivest
Municipalité de Saint-Liguori et MRC
Montcalm

Johanne Talon
Association des services de loisirs
en institution Laval, Laurentides,
Lanaudière

Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière (FUPAL) Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)

Jacques Amireault
CLD de la MRC L'Assomption

André Auger
CLD de la MRC Montcalm

Jean-Guy Bouvier
FUPAL

Diane Brisson
FUPAL

Lucien Chayer
FUPAL

Annette Coutu
FUPAL

Michel Désy
FUPAL

Maurice Girard
Mouvement Desjardins

Diane Joly
FUPAL

Claude Laflamme
FUPAL

Gilbert Mathieu
FUPAL

Linda Mayer
CDBL

Gilbert Nicole
FUPAL

Marcel Papin
FUPAL

Gilbert Perreault
FUPAL

Victor Théberge
CDBL

Marcel Tremblay
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec

Forum jeunesse Lanaudière

Véronique Bélisle
Forum jeunesse Lanaudière

Jean-François Doucet
Forum jeunesse Lanaudière

Geneviève Dudemaine
Forum jeunesse Lanaudière

Martin Jubinville
Forum jeunesse Lanaudière

Élyse Lafortune
Loisir et Sport Lanaudière

Metchinou Maillé
Forum jeunesse Lanaudière

Sarah Monette
Forum jeunesse Lanaudière

Charlène Rivest
Forum jeunesse Lanaudière

Lanaudière Économique

Jean-Philippe Boucher
CLD de la MRC de la Matawinie

Joffrey Bouchard
CLD de la MRC L'Assomption

Daniel Boutin
Ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

Pierre Daviault
CLD de la MRC des Moulins

Jocelyn Degranpré
SADC D'Autray-Joliette

Lydia Divry
CLD de la MRC de Montcalm

Normand Gariépy
CLD de la MRC de D'Autray

Olivier Goyet
CLD de la MRC de Joliette

Benoit Rivest
Conseil de développement bioalimentaire
de Lanaudière

Claude Robichaud
CLD de la MRC Les Moulins

J. Maurice Tremblay
SADC Matawinie

MRC de D'Autray et le CLD

Michel Beaudet
Municipalité de Saint-Barthélemy

Jacinthe Brissette
Municipalité de Lanoraie

Louis Darveau
Coopérative des services de soins à domicile

Normand Gariépy
CLD de la MRC de D'Autray

Serge Girard
Municipalité de Saint-Ignace-de Loyola

Gaétan Gravel
Municipalité de Saint-Gabriel

Danielle Joyal
MRC de D'Autray

Jacques Rainville
CLD de la MRC de D'Autray

André Villeneuve
MRC de D'Autray

Isabelle Villeneuve
Municipalité de Saint-Didace

MRC de L'Assomption et le CLD

Joffrey Bouchard
CLD de la MRC de L'Assomption

Roger Carrier
MRC de L'Assomption

Denis Fafard
MRC de L'Assomption

Normand Grenier
Ville de Charlemagne

Jeannot Lemay
CLD de la MRC de L'Assomption

MRC de Joliette et le CLD

Daniel Arseneault
Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

Yves Beaulieu
Municipalité de Sainte-Mélanie

Alain Bellemare
Municipalité de Saint-Paul

Carole Bourassa
CLD de la MRC de Joliette

Nathalie Breault
Ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

René Charrette
CLD de la MRC de Joliette

Jean Chevrette
CLD de la MRC de Joliette

Olivier Goyet
CLD de la MRC de Joliette

André Hénault
MRC de Joliette

Carol Henri
Municipalité de Notre-Dame-des-Prairies

Denis Laporte
Municipalité de Crabtree

Line Laporte
MRC de Joliette

René Laurin
Ville de Joliette

Denis Parent
Village Saint-Pierre

Gilles Perreault
Municipalité de Saint-Ambroise

Louise Rondeau
Centre local d'emploi de Joliette

Jacques Roy
Commission scolaire des Samares

René Vincent
Municipalité de Saint-Thomas

MRC Les Moulins et le CLD

Marc Campagna
Ville de Terrebonne

François Duval
Centre local de développement
économique de la MRC Les Moulins

Jean-Luc Labrecque
Ville de Terrebonne

Daniel L'Espérance
MRC Les Moulins

Donald Mailly
Ville de Mascouche

Richard Marcotte
Ville de Mascouche

Daniel Pilon
MRC Les Moulins

Claude Robichaud
Centre local de développement
économique de la MRC Les Moulins

Jean-Marc Robitaille
MRC Les Moulins

MRC de la Matawinie et le CLD

Julien Alarie
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

Gilles Arbour
Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare

Richard Bénard
Municipalité de Saint-Donat

Jocelyn Breault
Municipalité de Saint-Côme

Normand Champagne
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha

Gilles Fréchette
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois

Ric Garland
Municipalité d'Entrelacs

Yves Gaillardetz
MRC de la Matawinie

Yves Lafortune
Municipalité de Chertsey

Louis-Yves Lebeau
Municipalité de Saint-Alphonse-de-Rodriguez

Denis Loyer
Municipalité de Sainte-Béatrix

Louise Major
Municipalité de Rawdon

Gaétan Morin
Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare

Murielle Richard
Municipalité de Saint-Zénon

Céline Tremblay
Municipalité de Saint-Damien

MRC de Montcalm et le CLD

Claude Chartier
SADC Achigan-Montcalm

Lydia Divry
CLD Montcalm

Sylvana Gingras
CLD Montcalm

Gaétan Hudon
MRC Montcalm

Pierre Mireault
Municipalité de Sainte-Julienne

Jean Pilotte
Carrefour jeunesse-emploi Montcalm

Yves Prud'Homme
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan

Lyne Sauriol
Regroupement bénévole de Montcalm

Représentants(es) de la Table des aînés et aînées de Lanaudière

Claude Durand
Association nationale des retraités fédéraux

Michel Haguette
Association des retraités(es)
de l'enseignement du Québec

Jean-Guy Léger
Association nationale des retraités fédéraux

Andrée Martel
Association québécoise de défense
des droits des personnes retraitées
et préretraitées des Moulins (ADQR)

Table en éducation

Sylvie Anctil

Commission scolaire des Samares

Louis-Georges Boissy

Commission scolaire des Affluents

Dominique Cournoyer

Cégep régional de Lanaudière

Céline Durand

Cégep régional de Lanaudière

Richard Fiset

Commission scolaire des Samares

Michel Forget

Commission scolaire des Samares

André Lachapelle

Commission scolaire des Affluents

Lauraine Langlois

Ministère de L'Éducation, direction régionale
de Laval/Laurentides/Lanaudière

Louis Lavoie

Cégep régional de Lanaudière

Francine Lebeau

Commission scolaire des Samares
et CRÉVALE

Robert Marsolais

Table d'éducation

Luc Parent

Ministère de l'Éducation, du Loisir
et du Sport

Carole Rivest Turgeon

Cégep régional de Lanaudière

Marie-Claire Rouleau

Commission scolaire des Affluents

Daniel Thiffault

Commission scolaire des Affluents

Carole Tremblay

Cégep régional de Lanaudière

Christian Trudel

Commission scolaire des Samares

Alain Vézina

Commission scolaire des Affluents

Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

Louise Beaudry
Avec des Elles

Josette Caron
Regroup'elle

Marinette Chartier
Centre Au cœur des femmes

Renée Desjardins
Centre Lanaudière d'emploi pour femmes

Marguerite Dumais
Association féminine d'éducation
et d'action sociale

Claudine Gignac
Centre de FAM des Moulins

Diane Messier
Centre Arc-en-ci-elle

Marise Mireault
Comité condition féminine du Conseil central
des syndicats nationaux de Lanaudière
Comité condition féminine du syndicat
des employées du CHRDL-CSN

Delphine Huard
Centre d'aide et de lutte contre les agressions
à caractère sexuel Coup de coeur

Hélène Lapointe
Centre de femmes Montcalm

Anouk Laporte
Centre d'aide et de lutte contre les agressions
à caractère sexuel La Chrysalide

Marie-Christine Laroche
Centre de femmes Marie-Dupuis

Nathalie Lemieux
Table de concertation des groupes de
femmes de Lanaudière

Jacqueline Prescott
Cercle des fermières du Québec, Féd. 17

Francine Rivest
Table de concertation des groupes
de femmes de Lanaudière

Table famille et enfance de Lanaudière

Diane Godard

Bureau de la députée de Terrebonne,
Jocelyne Caron

Martin Jubinville

Maison des jeunes, Café rencontre 12-17
du Grand Joliette

Bernard Malo

CLSC Joliette

Micheline Mathieu

Ville de Terrebonne

Denise Paquette

Table régionale enfance et famille
Lanaudière

Nicole Ricard

Bureau du député de Joliette, Jonathan
Valois

Roberte Sylvestre

Municipalité de Rawdon

Table des partenaires du développement social de Lanaudière

Manon Bonin

Ministère des Affaires municipales et des
Régions

Christiane Brazeau Patenaude

Agence de développement de réseaux locaux
de santé et de services sociaux de Lanaudière

Alain Coutu

Centre de santé et de services sociaux,
nord de Lanaudière

Jocelyn de Grandpré

SADC de D'Autray-Joliette

Pierre Desrochers

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
sociale

Estelle Dionne

MRC Les Moulins

Louis Duval

Ville de Mascouche

Nicole Fortin

Cuisines collectives

Ginette Gagnon

Centre de santé et de services sociaux
de Joliette

Louise Guilbault

Centraide Lanaudière

Chantal Lalonde

Table des partenaires du développement
social de Lanaudière

Jean-Guy Léger

Table des aînés(es) de Lanaudière

Véronique Matteau

CLD de la MRC de Joliette

Denyse Ouellet

Table des organismes communautaires
D'Autray

Dolorès Richard

MRC de L'Assomption

Martin Thibault

SADC Achigan-Montcalm

Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière

Chantal Bisailon
Maison Sainte-Famille Tom-Dee

Christine Dubé
Table régionale des organismes
communautaires de Lanaudière

Sylvie Forest
Table régionale des organismes
communautaires de Lanaudière

Hélène Fortin
Association des personnes handicapées
physiques Rive-Nord

Diane Gauthier
Mouvement d'éducation populaire
autonome de Lanaudière

Francine Lafontaine
Coopérative de services multiples
de Lanaudière

Sylvain Lévesque
Maison des jeunes de Repentigny

Lyne Sauriol
Regroupement bénévole de Montcalm

Chantal Sullivan
Table régionale des organismes
communautaires de Lanaudière

Tourisme Lanaudière

Mario Boisvert
Centre de ski Val Saint-Côme

René Charrette
CLD de la MRC de Joliette

André Despatie
Tourisme Lanaudière

Diane Nicoletti
Corporation de l'aménagement
de la rivière L'Assomption

Évangéline Richard
Tourisme Lanaudière

Luce Savoie
Tourisme Lanaudière

ANNEXE III

LISTE DES PARTICIPANTS(ES) À LA COMMISSION SOCIALE LE 20 MARS 2007

Sous la présidence de monsieur Alain Larue

Maire de Notre-Dame-des-Prairies et vice-président de la CRÉ Lanaudière

Amireault	Jacques	L'Épiphanie (paroisse de)
Anctil	Sylvie	Commission scolaire des Samares
Audet	Claire	Saint-Paul (municipalité de)
Beauparlant	Robert	Centre communautaire bénévole Matawinie
Bonin	Hélène	Loisir et Sport Lanaudière
Bourcier	Ghislaine	Culture Lanaudière
Bruneau	Alexandra	Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette
Campagna	Marc	Terrebonne (ville de)
Côté	Gilles	Conseil régional de l'environnement Lanaudière
Coutu	Alain	Table des partenaires du dév. social de Lanaudière (TPDSL)
Dalpé	Lise	ACEF
Demerlis	Albane	CLD de la MRC Matawinie
Dionne	Estelle	Coopérative de solidarité Le Chez Nous du communautaire Moulins
Durand	Céline	Cégep régional de Lanaudière
Gouin	Réjean	Association forestière de Lanaudière
Grégoire	Johanne	Collectif d'écrivains de Lanaudière
Lafrance	Myriam	Vice-présidence régionale Lanaudière
Lajeunesse	Armand	Coopérative de développement régional de Lanaudière
Lamarche	Marie-Claude	Terrebonne (ville de)
Lauzon	Sophie	Table régionale de l'économie sociale
Lepage-Cyr	Mireille	Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière
Levasseur	Isabelle	Initiatives Jeunesse Lanaudière
Lévesque	Sylvain	Maison des Jeunes de Repentigny
Martel	Jacques	Camp familial et communautaire Le Nordêt
Martel	Andrée	AQDR Des Moulins
Martin	Céline	CLD de la MRC de D'Autray
Monette	Sarah	Forum Jeunesse Lanaudière
Normand	Natasha	CREDIL
Olivier	Joey	Carrefour jeunesse-emploi Des Moulins
Ouellette	Serge	Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière
Papin	Marcel	Fédération UPA de Lanaudière
Paquette	Denise	Mascouche (ville de)
Pauquay	Florence	SADC de d'Autray-Joliette
Plante-Nantel	Louise	Société nationale des Québécois et Québécoises de Lanaudière
Robitaille	Denise	GALOP
Robitaille	Flavie	SADC Matawinie
Rouleau	Marie-Claire	Commission scolaire des Affluents
Simpson	Mathieu	Maison des jeunes de Terrebonne
Sullivan	Chantal	TROCL
Villeneuve	Isabelle	Saint-Didace (municipalité de)

LISTE DES PARTICIPANTS(ES) À LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DU 22 MARS 2007

Sous la présidence de monsieur Marc Campagna

Représentant désigné de la MRC Les Moulins et membre du comité exécutif de la CRÉ Lanaudière

Amireault	Jacques	L'Épiphanie (paroisse de)
Beauchamp	Sylvain	FQCQ (Fédération québécoise des clubs quad)
Bénard	Guy	SADC de D'Autray-Joliette
Céré	Lise	Conseil régional de transport de Lanaudière
Clément	Lucie	Table de concertation des groupes de femmes Lanaudière
Crevier	Sylvain	Charlemagne (ville de)
Desjardins	Richard	Initiatives Jeunesse Lanaudière
Despatie	André	Tourisme Lanaudière
Désy	Dominic	Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette
Dionne	Estelle	Table des partenaires du développement social Lanaudière
Divry	Lydia	Société de développement international de Lanaudière
Duhamel	Éric	Saint-Didace (municipalité de)
Dupuis	Pierre	Hydro-Québec
El Idrissi	Rachid	CLD de la MRC Matawinie
Filion	Robert	Chambre de commerce de Mascouche
Forest	Sylvie	Carrefour Jeunesse-emploi de Matawinie
Fortin	Donald	Connexion Lanaudière
Gariépy	Normand	CLD de la MRC de D'Autray
Gingras	Sylvana	CLD de la MRC Montcalm
Gouin	Réjean	Association forestière de Lanaudière
Guilbault	Bruno	Rawdon (municipalité de)
Handfield	Richard	Pouvoirie Saint-Zénon
Harvey	Dave	Action régionale des CPE de Lanaudière
Haulard	Catherine	Sainte-Marcelline-de-Kildare (municipalité de)
Hénault	Raymond	Loisir et Sport Lanaudière
Lachance	Bernard	Cégep régional de Lanaudière
Lajeunesse	Armand	Coopérative de développement régional de Lanaudière
Lebeau	Francine	Commission scolaire des Samares
Malo	Diane	Collectif d'écrivains de Lanaudière
Martel	Jacques	Camp familial et communautaire Le Nordêt
Maurice	Julie	AGIR Maskinongé
Papin	Marcel	Fédération UPA de Lanaudière
Perron	Jean	Forum jeunesse Lanaudière
Racette	Mario	Saint-Roch Ouest
Ritchie	Michel	Foresterie Saint-Donat
Rivest	Benoit	Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière
Robichaud	Claude	CLD Des Moulins
Rouleau	Marie-Claire	Commission scolaire des Affluents
Savoie	Jean-Denis	GALOP
Sirois	Jocelyn	Saint-Paul (municipalité de)
Tessier	Daniel	Conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière (CSN)
Thibeault	Fernand	Club Royaume de la motoneige

ANNEXE IV

LISTE DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE AYANT SERVI À L'ÉLABORATION DU PRÉSENT PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT

Conférence régionale des élus (es) Lanaudière, Portraits sectoriels, mars 2006.*

Conférence régionale des élus (es) Lanaudière, Cahier des participantEs, avril 2006.*

Conférence régionale des élus (es) Lanaudière, Faits saillants des rencontres, avril, mai et juin 2006.*

Institut de la statistique du Québec en collaboration avec la Conférence régionale des élus(es) Lanaudière, Portrait sociodémographique et socioéconomique de Lanaudière, février 2006.*

Avis de la Commission sociale de la CRÉ sur le projet de plan quinquennal 2007-2012, le 20 mars 2007.*

Avis de la Commission économique de la CRÉ sur le projet de plan quinquennal 2007-2012, le 22 mars 2007.*

Avis de la Conférence administrative régionale (CAR) sur le projet de plan quinquennal 2007-2012, le 18 avril 2007.

ANNEXE V

TERME	DÉFINITION
Communauté	Un ensemble d'individus appartenant à un groupe partageant des intérêts communs.
Créneaux porteurs et en émergence	Secteur d'activités ayant une masse critique d'entreprises et/ou une expertise reconnue ou en développement susceptible de devenir un moteur socioéconomique d'importance pour la région.
Développement durable	Processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromet pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement (voir section 3.3).
Développement responsable	Qui prend en compte et agit en fonction des trois dimensions du développement durable (voir définition du développement durable).
Échelle humaine (qualité de vie à)	Qui se situe dans le registre du bien-être des individus.
Économie sociale	Réfère à la rentabilité sociale, et non purement économique, de production de biens ou de services.
Entreprise	Organisation qui produit des biens ou des services à caractère commercial. Les entreprises sont classées par secteur d'activités et par taille, conformément à des objectifs et des motivations définis de profit et d'utilité sociale. Une entreprise peut comporter un nombre plus ou moins grand d'établissements, lorsqu'elle compte plusieurs unités économiques d'exploitation réparties sur un territoire géographique donné.
Famille	Composante de base de toute société, la famille représente le premier lieu d'enracinement et de socialisation et constitue un soutien essentiel pour les personnes de tous âges.
Identité	Fait référence à la façon dont une collectivité se définit et se perçoit par rapport à l'espace qu'elle occupe (voir section 3.1).
Innovation	Un processus qui implique un caractère nouveau ou un changement permettant d'enrichir une communauté et d'y améliorer les conditions de vie (voir section 3.2).
Marchés actuels et potentiels	Le marché actuel se réfère à l'ensemble des consommateurs actuels d'un produit ou d'un service. Le marché potentiel fait référence à l'ensemble des consommateurs ayant le désir et la capacité de se procurer un produit ou un service. Ces marchés peuvent être locaux, nationaux et/ou internationaux.
Productivité d'entreprises	La productivité constitue une mesure de l'utilisation efficace des facteurs de production, c'est-à-dire de l'ensemble des moyens techniques, financiers et humains dont une entité dispose.
Prospective	Méthode de prévision, d'exécution et de contrôle visant à formuler des futurs possibles de façon à mieux définir les objectifs et de mieux reconnaître les cheminements logiques qui les concrétisent.
Responsabilité sociale	Nécessité, pour l'entreprise, d'accepter les conséquences que ses activités entraînent pour la collectivité.
Socioéconomique	Terme inclusif qui réfère à toutes les sphères d'activités de la société, dont la sphère sociale, économique, etc.
Solde migratoire	Immigration nette, pour un territoire et une période donnés, différence entre l'immigration et l'émigration.
Territoire administratif	Municipal : territoire géré par les municipalités. Local : territoire des municipalités régionales de comté. Régional : territoire de la région administrative.
Valeur ajoutée	Valeur augmentée d'un bien ou d'un service découlant de sa transformation.

Les sites suivants ont été consultés dans l'élaboration du glossaire :

Le grand dictionnaire terminologique du gouvernement du Québec <http://lw3.granddictionnaire.com> / Le Chantier de l'économie sociale : www.chantier.qc.ca



www.cre-lanaudiere.qc.ca



Conférence
régionale
des élus(es)

CRE Lanaudière